

Le Guide

2018



Bornel
Commune nouvelle
Fosseuse - Anserville

Alexandre Traiteur
 met son expérience et son savoir-faire
 en matière de réception à votre service
 afin de faire de votre événement une parfaite
 réussite grâce à une conception sur mesure et
 un suivi personnalisé.



12, Rue Blaise Pascal - 60800 Crépy-en-Valois
 Tél. 03 44 87 35 24 / 06 09 97 21 85

www.alexandretraiteur.com



Grands Vins des Domaines et Châteaux



Le plaisir de goûter avant de choisir



Dégustation Gratuite à Domicile

Pour prendre rendez-vous:

03 44 26 63 13

06 18 05 12 16

Votre caviste indépendant à domicile

Hans Marti - lescavesyrano@sfr.fr



Sommaire

■ Éditorial5	• Les personnes âgées	■ Commerçants et artisans 52
■ Notre ville 7	• Transports	• Les commerçants et artisans
• Portrait de Bornel	• Bornes de recharge pour véhicules électriques	• Les hébergements touristiques
• L'histoire d'Anserville	• Déchetterie et collecte	• Les restaurants
• L'histoire de Fosseuse	• Les encombrants	• La restauration rapide
• Nouveau logo	• Principales manifestations	
• La Commune Nouvelle	• La bibliothèque	■ Loisirs 54
• Borny	• Boîtes à livres	• Circuit vélo Vexin
■ L'équipe Municipale ...16	■ L'éducation 38	• City stade Fosseuse
• Les Élus	• Les écoles (Maternelle, Primaire, Collège)	• Aire de jeux Bornel
• Les permanences des Élus	• L'accueil de Loisirs de Bornel	• Chemins randonnées Fosseuse
• Les commissions municipales	• Les assistantes maternelles	• Le Saut du Loup
• Les services municipaux		• Office du tourisme des Sablons en Pays de Nacre
• Le Conseil des Sages	■ Santé 45	• Musée de la Nacre et de la Tableterie
• Le Conseil Municipal Jeunes	■ Numéros utiles 48	• Poney Club
■ Vie pratique 22	■ Communication – Information 49	■ Entreprises 57
• CCAS	• Les moyens de communications et d'informations	■ Plans 60
• Le logement	• Les réunions de quartiers	• Bornel : Plan et index des rues
• Les nouveaux habitants	■ Associations 50	• Fosseuse : Plan et index des rues
• Démarches administratives		• Anserville : Plan et index des rues
• Documents administratifs		
• Démarches d'urbanisme		
• Civisme et voisinage		

Carrefour contact

Horaires d'ouverture :

Du lundi au samedi de 8h00 à 20h00
 et le dimanche de 9h00 à 13h00

Services



TRAITEUR
Réception
Mariage



POINT RELAIS



LIVRAISON
À domicile

Tél. 03 44 45 26 26
 10 F rue Louis Denoual - 60540 Bornel

NUMÉROS D'URGENCE

SAMU	☎ 15
GENDARMERIE	☎ 17
POMPIERS	☎ 18
NUMÉRO D'APPELS D'URGENCE EUROPÉEN	☎ 112
POLICE MUNICIPALE	☎ 03 44 08 50 13



Éditorial

CHERS CONCITOYENNES ET CHERS CONCITOYENS,

C'est avec grand plaisir, que nous vous proposons le nouveau guide de la commune nouvelle de Bornel.

Ce document vous accompagnera à tout moment dans vos démarches administratives et vous permettra de mieux connaître l'offre bornelloise en matière de commerces, de santé et de services. Vous pourrez également découvrir l'importance du tissu associatif, culturel et sportif proposé à chacun.

Cette nouvelle édition est aussi l'occasion de mettre en lumière les nombreux atouts de notre ville, reconnue pour son attractivité et sa capacité permanente à innover, afin d'apporter le meilleur service public à la population.

Un grand merci, à l'ensemble de nos partenaires, commerçants, artisans, entreprises et acteurs de la vie économique qui ont permis le financement de ce nouveau guide.

Messieurs Cyrille Marandet, Jean-Pierre Mayot et moi-même nous souhaitons :

- que nos jeunes se sentent bien à Bornel et qu'ils choisissent de s'y installer définitivement.

- que nos personnes malades, handicapées ou à mobilité réduite, trouvent dans notre ville, l'aide et le confort qu'ils sont en droit d'attendre.

A tous, que nous puissions continuer à bien vivre ensemble dans la sécurité et la tranquillité de nos trois sympathiques villages des Hauts de France.

Mon équipe et moi-même sommes bien entendu à votre entière disposition. N'hésitez pas à nous contacter, ou à nous faire part de vos remarques et de vos suggestions, notre objectif permanent étant d'améliorer notre vie de tous les jours.

Cyrille MARANDET
Maire délégué d'Anserville

Jean-Pierre MAYOT
Maire délégué de Fosseuse

Dominique TOSCANI
Maire de Bornel



MJ MOTORS

RÉPARATION
TOUTES MARQUES AUTOMOBILES
MÉCANIQUE ENTRETIEN
PNEUMATIQUES
ÉCHAPPEMENTS
DIAGNOSTICS

2 RUE LOUIS DENOUIL 60540 BORNEL
☎ 06 51 29 42 99 / 06 81 10 13 69
09 82 27 69 68
✉ MJ.MOTORS@OUTLOOK.COM
f MOTORS MJ

GA. Négoce 95

Achat Vente
tous véhicules
Transfert toutes distances

Port. 06 07 33 88 07
Tél. 03 44 45 76 04

10, rue Jean-Baptiste Néron - 60540 BORNEL
ga.negoce95@wanadoo.fr
www.ga-negoce95.com
Habilitation Préfecture pour changement de carte grise (depuis 2009)

RENAULT **DACIA**

GARAGE DE BORNEL
Agent Renault et Dacia

Réparation toutes marques
Mécanique - Carrosserie
Véhicule neuf et occasion


ZA d'Outreville
15, rue Jean-Baptiste Néron - 60540 BORNEL
Tél. 03 44 08 52 57
Fax 03 44 08 80 21 - email : garagedebornel@sfr.fr

L'esprit Canin

20 ANS D'EXPERIENCE

SALON DE TOILETTAGE
RUE FRANÇOIS TRUFFAUT
PARKING LECLERC
60230 CHAMBLY
Tél. : 01 30 34 92 45

CHAMPAGNE
FRANCK
ELLNER



CHAMPAGNE FRANCK ELLNER
SARL Les linettes - Bureaux, cellier et pressoir :
19, rue du Pré Brédo - ZI - 51530 Mardeuil
Tél. 03 26 55 99 15 - Email : les.linettes@wanadoo.fr
l'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

Delice PIZZA

GAGNEZ DU TEMPS
COMMANDEZ
PAR TELEPHONE

à emporter
1 pizza achetée
= 1 Pizza Offerte
en livraison
2 pizzas achetées
= 3^{ème} Pizza Offerte
1 pizza achetée
= 2^{ème} à -50%

A partir de 15€

03 44 02 21 50

54 rue Pasteur 60540 BORNEL
OUVERT 7/7 de 11h à 14h et de 18h à 22h30
Fermé le lundi midi et vendredi midi

SOS APPATS
Distribution

Zone d'Activités d'Outreville 60540 Bornel
Tél : 09 81 18 49 89

Magasin d'articles de pêche
étang, rivière, mer, coup,
truite, carpe, carnassiers...

Vente d'esches vivantes
pour tous types de pêche

Vente de permis de pêche

Ouverture :
du mardi au vendredi de
9h à 12h et de 14h à 19h
le samedi
de 8h à 12h
et de 14h à 17h



AUX TROIS FLEURS
Maison de famille depuis 1912

1 rue de Fosseuse - 60540 Anserville
03 44 08 43 70
contact@aux3fleurs.fr
www.aux3fleurs.fr

Ouvert le midi du mardi au vendredi
Et vendredi et samedi soir

Cuisine traditionnelle et spécialités alsaciennes
Salle privative pour les séminaires et banquets




Notre Ville

PORTRAIT DE BORNEL

La commune de Bornel est une des 21 villes de la Communauté de Communes du Canton des Sablons, située au Sud-Est de Méru, dans la vallée de la rivière de l'Esches, à 30 kms de Beauvais et à 40 kms de Paris.

L'altitude la plus basse est de 45 m au Sud, près du Moulin de l'Enfer et la plus élevée 147 m aux Groux, hameau de Courcelles à l'Ouest de la Ville.

D'une superficie de 1248 hectares, le territoire de Bornel est situé sur le Thelle et le Vexin, et est composé de 5 hameaux : le Ménillet, Courcelles, Hamecourt, Montagny la Poterie et Grainval. Ce dernier hameau n'est plus habité depuis plus d'une cinquantaine d'années.

La population totale (recensement 2014) est de 3609 habitants, nommés les Bornellois.

Un peu d'histoire

Ethymologiquement, la racine de Bornel vient du latin « Borda », la cabane en planches, venant probablement elle-même de l'allemand « Bort », la petite ferme.

La région de Bornel est habitée depuis plusieurs siècles.

De l'époque de la guerre de 100 ans subsistent des lieux dits : Le Bois des Anglais, le Fond de Morpu ou encore la Vallée Mort d'Hommes.

L'église est consacrée à Saint Denis. Sa partie la plus ancienne date du XII^{ème} siècle.

Il semble que son édification se soit faite, comme de nombreuses églises dans la région de la manière suivante : le prieur de Saint Leu détachait quelques-uns de ses moines



qui venaient tracer l'implantation de la future église et aidait les habitants à édifier une 1^{ère} chapelle, parfois le chœur ; ensuite, nef, couverture, décoration se faisaient avec l'aide des plus adroits des paroissiens.

La commune a compté jusqu'à 6 moulins à eau dont 3 au moins sont à l'origine de l'industrialisation qui s'est accélérée avec l'arrivée du chemin de fer le 1^{er} juillet 1875.

Des usines s'implantent : l'usine Louyot, sur le site Halphen, en 1888, et l'usine Vermand en 1894.

La population

De 1331 à 1791, la population de Bornel reste sensiblement la même : environ 500 habitants.

Jusqu'à la moitié du 19^{ème} siècle, Bornel est essentiellement rural (céréales, vignes et élevage).

L'industrialisation de Bornel accroît rapidement la population qui passe de 582 habitants en 1831 à 944 en 1882.

En 1904, Bornel compte 964 habitants, puis 1662 en 1935.

NPM Aménagement

Plâtrerie - Menuiserie

Faux plafond

Cloison

Aménagement de Comble

Isolation - Enduit
intérieur / extérieur

43, Avenue Jules Dupré - 95290 L'ISLE ADAM
Tél. 06 63 19 03 37

Entreprise B. COLAS

de la Cime à la Racine

A votre service depuis
29 ans dans votre région

Un pionnier du dessouchage

03 44 08 46 62

- Elagage, abattage d'arbres dangereux
- Toutes hauteurs par démontage avec rétention
- Évacuation des branches
- Rabotage de souches

29, rue Alphen
60540 BORNEL
devis gratuit
Assuré AXA



S.A.R.L.

JEAN MOUTIER

À votre service depuis 1971

PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

COUVERTURE
PLOMBERIE



SANITAIRE
CHAUFFAGE

NEUF ET ANCIENS

DEVIS GRATUIT

18, rue du Bonheur - 60540 BORNEL

Email : mjc6@wanadoo.fr - Site : www.moutier-jean.fr

Tél/Fax : 03 44 08 55 77



L'HISTOIRE D'ANSERVILLE

Les Anservillois

En 1260 la commune s'appelait Enserumvilla puis Anservillivilla ensuite Ancevilla pour devenir au 19^{ème} siècle Anserville en Beauvaisis.

Village typique de la région avec sa place centrale (place de l'église), sa mare (autrefois réserve d'eau), le puits, l'église, le château et la ferme.

En 1519 le Seigneur du lieu Hector d'Aurigny a été désigné juge du tournoi de Bailleul sur Esches (Fosseuse).

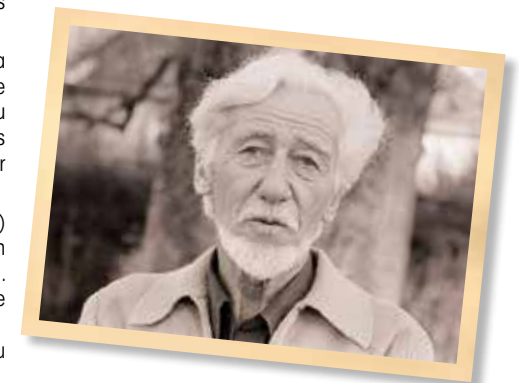
Monuments et patrimoine

L'église Saint-Nicolas construction en briques, chœur du 16^{ème} siècle ; les fonts baptismaux en pierre du 15^{ème} siècle sont inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

Le château des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles situé sur la place de l'église est inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques depuis 1990. Ce château a appartenu à la famille Michel d'Anserville, drapiers beauvaisiens anoblis sous Louis XV à condition que leur postérité continue ce genre d'industrie.

L'écrivain **Bertrand de Jouvenel des Ursins** (1903-1987) vécut longtemps au château ; son père Henry épousa en 1912 la célèbre Colette qui devint, baronne de Jouvenel. Bertrand aurait inspiré sa belle-mère pour son livre "Le Blé en herbe".

Des scènes du film "Fort Saganne" avec Sophie Marceau et Gérard Depardieu ont été tournées au château.



Frédéric MARTEL

Paysagiste Diplômé

RÉALISATION DE :

Bassins - Rocailles
Engazonnement
Jardins Paysagers
Clôtures - Elagage - Abattage

ENTRETIEN À LA CARTE :

Contrats mensuels,
annuels, saisonniers
Collectivités
Particuliers

Tél. 03 44 22 50 02

22 rue du Vert Galant - 60540 FOSSEUSE

S.A.R.L FIGUIER ET FILS



CHARPENTE
MENUISERIE GÉNÉRALE
ESCALIER



06 15 71 73 93
03 44 08 51 50

Atelier : ZA d'Outreville - BORNEL

Modul'eau

Création et entretien d'espaces verts

Soupy Leroyer Aston
Paysagiste

5 rue du vert galant - 60540 Fosseuse
44 rue de mèru - 60730 Sainte Geneviève

06 48 15 69 78
03 44 08 32 28

moduleauartisanspacesverts@gmail.com

SIRET : 335220430 R.C.S. Beauvais Code NAF 8130Z

EMC

Entretien Matériels de Cultures

VENTE - RÉPARATION
LOCATION DE MATÉRIELS DE JARDIN

LUNDI : 13H30-18H30
MARDI-VENDREDI : 8H30-12H ET 14H-18H30
SAMEDI : 9H-12H ET 13H30-17H30

TÉL. 03 44 08 30 50

e.m.c-guilbert@wanadoo.fr

ZA DE TREIGNY - 60173 IVRY LE TEMPLE

Partenaire Husqvarna www.husqvarna.fr



L'HISTOIRE DE FOSSEUSE

Le château

Cette propriété est un ancien et important château des Montmorency dont il demeure encore aujourd'hui un très grand-corps de bâtiment de briques aux chaînages de pierres blanches, ocre ou roses. Le nom de la commune, Fosseuse, est d'ailleurs un héritage de la famille des Montmorency-Fosseux qui a importé le nom du village de l'Artois auquel elle est historiquement attachée jusqu'à son nouveau lieu de résidence dans l'Oise quand la terre de Bailleul est érigée en baronnie de Fosseuse par Henri III en 1578. Le château quitte définitivement la propriété de la famille de Montmorency à la fin du XVII^{ème} siècle.

Il est alors vendu à Louise de Prie, la veuve du maréchal de la Mothe-Houdancourt et ce n'est qu'en 1807 qu'il entre pour plus de cent ans dans la maison des Kergorlay.

Le domaine est alors immense et les dépendances dont considérables.

Le château quitte la famille des Kergorlay au début du XX^{ème} siècle et une large tour carrée y est accolé en 1912.

En 1928 le Comte de Kergorlay met le château en vente.

Le château passe successivement entre les mains d'un marchand de bois, puis d'un antiquaire, tous deux achèvent de dépouiller aussi bien le château que le parc.

En 1938, les 25 hectares du parc sont achetés par M. Henri Allenbach par mariage.

Monsieur Allenbach met « hors d'eau » la toiture et aménage une dizaine de pièces tant au rez-de-chaussée qu'au premier étage, afin d'y habiter.

En 1966, il vend 9 hectares du parc, l'actuel « parc du Château », et cède la propriété à son neveu Jean-Louis Marro présentement propriétaire.

Les propriétaires actuels accueillent aujourd'hui encore les visiteurs occasionnels, en y proposant la location de chambres d'hôtes.



L'église Saint-Michel et Saint-Claude

Saint-Michel et Saint-Claude étaient autrefois la chapelle du château tout proche, belle construction en briques et pierre érigée au XVI^{ème} siècle par Pierre de Montmorency. Simple et homogène, l'édifice associe une nef unique et un chœur à pans coupés, légèrement plus élevé.

Huit niches, qui devaient abriter autrefois des statues, sont disposées à intervalle régulier, en correspondance avec des contreforts extérieurs qui montrent qu'une voûte en pierre avait certainement été prévue sinon réalisée.

Une statuette en terre cuite vernissée du XVIII^{ème} siècle « le Bon Pasteur », inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis 1912, a hélas été volée.

Sa restauration par la commune et la communauté de communes s'est achevée en 2006.

La ferme seigneuriale de Thome Fosseuse

Cette exploitation agricole dispose des attributs propres à une ferme seigneuriale sous l'Ancien Régime avec le colombier et un pressoir dans sa cour. La superficie des bâtiments comme nous pouvons le voir sur le plan d'intendance de 1780 est plus importante que celle du château.

Des pierres gravées retrouvées lors de la réfection des façades ont été réinsérées dans les murs de façade. L'une d'elles porte la date de 1628, une autre 1761 et la troisième 1837.

Le propriétaire a souhaité immortaliser la fin des travaux terminés au XXI^{ème} siècle avec une pierre inauguratrice portant la date d'achèvement et les noms des prestataires, le frère du propriétaire Paul Kersanté et Manfred Bernkopf, le tailleur de pierres.

Les lavoirs et abreuvoirs de Fosseuse

Deux lavoirs existent sur le terroir, ils sont cités dans divers actes officiels municipaux ou préfectoraux.

1852 : Le 15 juillet, la municipalité décide la construction d'un petit lavoir à Fosseuse.

En ce qui concerne l'autre lavoir on ne retrouve aucune trace de la date de sa conception.



*Eglise Saint Denis
de Bornel*



NOUVEAU LOGO

Un nouveau logo pour la Commune nouvelle

Il était important d'avoir un logo personnalisé qui caractérise la Commune nouvelle Anserville Bornel Fosseuse. Pour cette raison la commission « Communication » a demandé à tous les volontaires de réfléchir sur la création d'un logo.

Après de nombreuses propositions et plusieurs réunions de travail, la commission a adopté le logo ci-dessous, où chacune des trois communes est représentée symboliquement.

Nous y trouvons la roue crantée du Comptoir Lyon-Alemand Louyot, symbole de l'industrie Bornelloise.

En vert l'Esches, cette petite rivière qui traverse Fosseuse et Bornel marquée par l'histoire des lavandières.

Depuis toujours et aujourd'hui encore, Anserville est une localité à caractère agricole où les céréales sont essentiellement cultivées. L'épi de blé a été symboliquement représenté en haut du logo.



LA COMMUNE NOUVELLE

UN MARIAGE DE RAISON ENTRE AMIS...

Comme chacun le sait, l'état a entrepris une réduction drastique de ses dépenses de fonctionnement et a décidé, entre autre, de réduire significativement, les dotations versées aux communes.

Cette baisse annoncée représentait 400 000 € de perte pour les 4 années à venir pour nos trois villages, Anserville, Fosseuse et Bornel.

Par souci de rationalisation et d'économie, l'état souhaitait également que les petites communes se regroupent entre elles et proposait aux bons élèves qui le feraient un bonus de 5% supplémentaire sur les dotations soit pour nous, 20 000 €.

Avec nos proches voisins, nous avons entamé une longue réflexion sur les différentes possibilités d'un rapprochement pouvant nous permettre de garder nos dotations.

Il nous fallait aussi tenir compte des différents taux d'imposition de chaque commune, de la dette, mais surtout des éventuels clivages politiques possibles. Ce point a vite été réglé car nos trois villages sont apolitiques, notre seul parti, est celui de nos habitants.

C'est pour cela que le 1^{er} janvier 2016, nous avons décidé la création de la commune nouvelle de Bornel, avec Anserville et Fosseuse. Ce regroupement compte aujourd'hui un total de 4 866 habitants.

Ce regroupement, au-delà des avantages financiers de l'état, permet la mutualisation de tous les services, des personnels, des matériels, de la renégociation de tous nos contrats et de procéder à des achats groupés.

Après deux années de mariage, il s'avère que le résultat est plus que positif, nous avons, réorganisé toutes les équipes et réalisé de nombreuses économies.

Nos objectifs étant toujours les mêmes, continuer nos programmes d'investissements, proposer le meilleur service de proximité à nos habitants et comme nous le faisons depuis plus de 10 ans, ne pas augmenter la fiscalité communale.

Je profite de cet article pour remercier nos trois équipes municipales de leur étroite collaboration et de leur engagement, qui nous a permis de mener à bien ce projet de regroupement

Dominique TOSCANI



Mairie de Bornel



Mairie de Fosseuse



Mairie d'Anserville

BORNY

Borny est arrivé à Bornel au début de l'année 2015 des Pyrénées, sa terre natale, rendre une petite visite à une lointaine cousine qui habite dans les bois au-dessus de Courcelles. Le climat bornellois lui convenant il est resté parmi nous.

Il a fait sa première apparition publique lors d'une chasse aux œufs organisée pour les enfants de l'école maternelle qui l'ont adopté tout de suite, il est donc devenu tout naturellement la mascotte de Bornel.

Ce gros nounours adore les enfants. Vous allez le reconnaître facilement avec son chapeau haut de forme rouge et blanc, il a un déhanché très caractéristique et il a toujours le sourire.

Mais attention Borny déteste la pluie !

Il se prête de bonne grâce aux séances photos avec petits et grands.

Vous ne serez plus surpris si vous le croisez un matin à la boulangerie ou chez le coiffeur.





L'équipe Municipale

Le conseil Municipal de la nouvelle commune de Bornel est composé de 53 membres, élus le 7 janvier 2016.

Il se réunit régulièrement à la Mairie sur convocation du Maire pour débattre des affaires de la commune, sous forme de délibérations, consultables à la Mairie. Les dates et l'ordre du jour des séances du Conseil Municipal sont affichés au moins 5 jours à l'avance sur les panneaux administratifs de la ville. Elles sont publiques, chacun peut donc y assister librement. A l'issue du Conseil Municipal, un résumé du compte rendu de la séance est affiché.

LES ÉLUS

Les maires

LE MAIRE DE BORNEL

➤ **M. Dominique TOSCANI**

LE MAIRE DÉLÉGUÉ DE FOSSEUSE ADJOINT DE LA COMMUNE NOUVELLE

➤ **M. Jean-Pierre MAYOT**

LE MAIRE DÉLÉGUÉ D'ANSERVILLE ADJOINT DE LA COMMUNE NOUVELLE

➤ **M. Cyrille MARANDET**

Les adjoints au maire

➤ **M. Michel BLANCHARD**

1^{er} Adjoint (Bornel)
Entretien, Voiries, Sécurité Routière

➤ **Mme Raymonde FOUGERAY**

2^{ème} Adjoint (Bornel)
Solidarité, Affaires Sociales,
Logements

➤ **Mme Alice CAMPAGNARO**

3^{ème} Adjoint (Fosseuse)
Enseignement, École, Activités
Péri Scolaire, Santé, Hygiène,
Sécurité Publique, Environnement,
Cadre de Vie, Agriculture, Chemins
Communaux, Terrain de Sports,
Urbanisme, Voirie, Travaux, Bâtiment,
Cimetière, Fêtes, Cérémonies,
Courriers, Finances

➤ **M. Gérard PETIJEAN-LUCAS**

4^{ème} Adjoint (Anserville)
Sécurité routière, Associations,
Anciens Combattants, Entretien
Voirie, Espaces Verts, Scolaires

➤ **M. Georges DUVAL**

5^{ème} Adjoint (Bornel)
Environnement, Espaces Verts,
Cadre de Vie

➤ **M. Jean-Jacques LEMOINE**

6^{ème} Adjoint (Bornel)
Travaux, Accessibilité, Sécurité des
Biens et des Bâtiments

➤ **Mme Martine CABOCHE**

7^{ème} Adjoint (Anserville)
Sécurité routière, Associations, Anciens
Combattants, Défense, Œuvres Sociales,
Entretien Voirie, Espaces Verts, Scolaires.

➤ **M. Emmanuel PIGEON**

8^{ème} Adjoint (Bornel)
Urbanisme, Appels d'Offres,
Développement Economique,
Commerce et Artisanat

➤ **Mme Christiane TOSCANI**

9^{ème} Adjoint (Bornel)
Évènements, Fêtes, Cérémonies et
Culture

➤ **Mme Pascale CASTEUR**

10^{ème} Adjoint (Fosseuse)
Enseignement, Ecole, Activités
Périscolaires, Santé, Hygiène, Sécurité
Publique, Environnement, Cadre de
Vie, Agriculture, Chemins Communaux,
Terrain de Sports, Urbanisme, Voirie,
Travaux, Bâtiment, Cimetière, Fêtes,
Cérémonies, Courriers, Finances.

➤ **M. Lucien LAMBERTS**

11^{ème} Adjoint (Anserville)
Sécurité routière, Associations,
Anciens Combattants, Entretien
Voirie, espaces verts.

➤ **Mme Delphine PICANT**

12^{ème} Adjoint (Bornel)
Affaires Scolaires, Périscolaire et
Restauration

➤ **M. Patrick GONTIER**

13^{ème} Adjoint (Bornel)
Communication, Bulletin, Guide,
Relations presse, Facebook, Site
Internet.

➤ **M. Gérard MONTAGNE**

14^{ème} Adjoint (Fosseuse)
Enseignement, Ecole, Activités
Péri Scolaire, Santé, Hygiène,
Sécurité Publique, Environnement,
Cadre de Vie, Agriculture, Chemins
Communaux, Terrain de Sports,
Urbanisme, Voirie, Travaux, Bâtiment,
Cimetière, Fêtes, Cérémonies,
Courriers, Finances.

➤ **M. Pierre LE TROADEC**

2^{ème} Conseiller Municipal
Délégué (Bornel)
Sports

➤ **M. Frédéric FORET**

3^{ème} Conseiller Municipal
Délégué (Bornel)
Jeunesse, Ados

➤ **Mme Carole LECUÉ**

4^{ème} Conseillère Municipale
Déléguée (Bornel)
Vie Associative, Gestion des salles,
Séniors et Handicapés

➤ **M. Thierry PRUNIER**

5^{ème} Conseiller Municipal
Délégué (Bornel)
Aménagement routier et plans de
circulation

Les conseillers municipaux

➤ Mme Christel LE RENARD (Bornel)

➤ Mme Elisabeth CANTRELLE (Bornel)

➤ M. Jean-Robert MUTEL (Bornel)

➤ Mme Sudaroli VALMY SALVIGNOL
(Bornel)

➤ Mme Annie JAKIEL (Bornel)

➤ M. Henri LECOMTE (Bornel)

➤ M. Hugo NAUCHE (Bornel)

➤ Mme Annie ORGER (Bornel)

➤ M. Patrick ZAMMARCHI (Bornel)

➤ Mme Marie-Laure DONIUS (Bornel)

➤ M. Fabrice DRINGOT (Bornel)

➤ Mme Nelly THOMAS BANSSE (Bornel)

➤ Mme Brigitte TRÉMIER (Bornel)

➤ M. Denis VIGNEUX (Anserville)

➤ M. Dominique ACOULON (Anserville)

➤ M. Franck DAM (Anserville)

➤ Mme Sandrine GATINEAU (Anserville)

➤ M. Jean-François KUSNIK (Anserville)

➤ Mme Edith MENOT (Anserville)

➤ M. Eddy DUVAL (Anserville)

➤ Mme Céline CHEVALIER (Fosseuse)

➤ Mme Yvette LEMAITRE (Fosseuse)

➤ M. Ravi RAVINDIRANE (Fosseuse)

➤ M. Patrick FORTUNE (Fosseuse)

➤ Mme Claudine LEFRANC (Fosseuse)

➤ M. Philippe DELAITE (Fosseuse)

➤ M. Philippe DEMONTIER (Fosseuse)

➤ Mme Lidwine CESPEDES (Fosseuse)

➤ M. Patrice PILLAC (Fosseuse)

➤ M. Dominique RUMIGNY (Fosseuse)

➤ M. Joël PRUVOT (Fosseuse)

Les conseillers délégués

➤ **Mme Sandrine LE CORRE**

1^{ère} Conseillère Municipale
Déléguée (Bornel)
Formation, Emploi et Jumelage





EMPLOI, FORMATION, JUMELAGE :

- **Président :** Dominique Toscani
- **Vice-président :** Sandrine Le Corre

Jean-Pierre Mayot, Cyrille Marandet, Michel Blanchard, Alice Campagnaro, Christiane Toscani, Delphine Picant, Elisabeth Cantrelle, Carole Lecué, Hugo Nauche, Ravi Ravindirane Eddy Duval, Sandrine Gatineau.

INFORMATION, COMMUNICATION :

- **Président :** Dominique Toscani
- **Vice-président :** Patrick Gontier

Jean-Pierre Mayot, Cyrille Marandet, Michel Blanchard, Carole Lecué, Alice Campagnaro, Ravi Ravindirane, Jean-François Kusnik, Franck Dam, Delphine Picant, Sandrine Le Corre, Sudaroli Valmy, Nelly Thomas Bansse.

LES SERVICES MUNICIPAUX

Service administratif

L'équipe administrative de la Mairie travaille dans différents domaines, tous ensemble dans un même but, répondre aux attentes des administrés.

Elle vous accueille du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, et le samedi matin de 9h à 12h.

Police municipale

Constituée, actuellement, de deux agents, notre police municipale a pour missions, sous l'autorité du Maire, d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique sur l'ensemble du territoire de la commune et des hameaux.



Le Maire confie ces tâches aux agents de la police municipale qui les exécutent, dans la limite de leurs attributions.

Ces fonctionnaires territoriaux sont des agents de police judiciaire adjoints assermentés et agréés par le Préfet et le Procureur de la République. Ils travaillent en collaboration très étroite avec la Gendarmerie de Méru.

La police municipale mène des actions telles que l'ilotage, la sécurité des enfants aux abords des écoles, la lutte contre le bruit, le contrôle et la réglementation de la circulation et du stationnement, le respect du Code de la Route, l'opération « tranquillité vacances », la surveillance des bâtiments communaux, la police funéraire, la mise en fourrière, la verbalisation des chiens dangereux ou errants, la gestion des objets trouvés.

LES PERMANENCES DES ÉLUS

Pour prendre rendez-vous avec le Maire, les Maires Délégués ou un des adjoints, téléphonez au :

- Mairie de Bornel 03 44 08 50 13
- Mairie de Fosseuse 03 44 08 45 77

- Mairie d'Anserville 03 44 08 42 56
Mardi et Vendredi 16h-18h

ou bien via le site internet de la commune et le formulaire de contact : www.bornel.fr

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Les conseillers municipaux sont répartis dans des commissions à thèmes chargées d'étudier les affaires y afférent afin de les présenter au vote du Conseil Municipal.

FINANCES :

L'ensemble du Conseil Municipal

ENTRETIEN, VOIRIE, SÉCURITÉ ROUTIÈRE :

- **Président :** Dominique Toscani
- **Vice-Président :** Michel Blanchard

Jean-Pierre Mayot, Cyrille Marandet, Joël Pruvot, Lucien Lambert, Patrick Gontier, Frédéric Foret, Thierry Prunier, Jean-Robert Mutel, Sudaroli Valmy, Henri Lecomte, Fabrice Dringot, Brigitte Trémier, Patrick Fortune.

SOLIDARITÉ, SOCIAL, LOGEMENT :

- **Président :** Dominique Toscani
- **Vice-président :** Raymonde Fougeray

Jean-Pierre Mayot, Cyrille Marandet, Michel Blanchard, Gérard Petitjean-Lucas, Elisabeth Cantrelle, Thierry Prunier, Carole Lecué, Jean-Robert Mutel, Sudaroli Valmy, Henri Lecomte, Annie Orger, Brigitte Trémier, Christel Le Renard, Jean-François Kusnik, Yvette Lemaître.

ASSOCIATIONS, SALLES, SÉNIORS, HANDICAPÉS, SPORTS :

- **Président :** Dominique Toscani
- **Vice-président :** Carole Lecué

Jean-Pierre Mayot, Cyrille Marandet, Michel Blanchard, Alice Campagnaro, Martine Caboche, Delphine Picant, Pierre Le Troadec, Elisabeth Cantrelle, Thierry Prunier, Jean-Robert Mutel, Henri Lecomte, Annie Orger, Patrice Pillac.

ENVIRONNEMENTS, ESPACES VERTS, CADRE DE VIE :

- **Président :** Dominique Toscani
- **Vice-président :** Georges Duval

Jean-Pierre Mayot, Cyrille Marandet, Michel Blanchard, Emmanuel Pigeon, Joël Pruvot, Lucien Lamberts, Pierre Le Troadec, Elisabeth Cantrelle, Carole Lecué, Sudaroli Valmy, Henri Lecomte, Patrick Zammarchi, Brigitte Trémier, Christel Le Renard, Dominique Acoulon.

TRAVAUX, ACCESSIBILITÉ, SÉCURITÉ DES BIENS ET BÂTIMENTS :

- **Président :** Dominique Toscani
- **Vice-président :** Jean-Jacques Lemoine

Jean-Pierre Mayot, Cyrille Marandet, Michel Blanchard, Gérard Petitjean-Lucas, Georges Duval, Patrick Gontier, Pierre Le Troadec, Frédéric Foret, Thierry Prunier, Henri Lecomte, Patrick Zammarchi, Christel Le Renard, Eddy Duval, Ravi Ravindirane.

URBANISME, APPELS D'OFFRES, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, COMMERCE ET ARTISANAT :

- **Président :** Dominique Toscani
- **Vice-président :** Emmanuel Pigeon

Jean-Pierre Mayot, Cyrille Marandet, Michel Blanchard, Alice Campagnaro, Gérard Petitjean-Lucas, Jean-Jacques Lemoine, Joël Pruvot, Sandrine Le Corre, Jean-Robert Mutel, Sudaroli Valmy, Annie Jakiel, Fabrice Dringot.

ÉVÉNEMENTS, FÊTES, CÉRÉMONIES, CULTURE :

- **Président :** Dominique Toscani
- **Vice-président :** Christiane Toscani

Jean-Pierre Mayot, Cyrille Marandet, Michel Blanchard, Raymonde Fougeray, Martine Caboche, Gérard Montagne, Sandrine Le Corre, Christel Le Renard, Frédéric Foret, Elisabeth Cantrelle, Carole Lecué, Dominique Acoulon, Yvette Lemaître.

SCOLAIRE, PÉRISCOLAIRE, RESTAURATION JEUNESSE, ADOLESCENTS :

- **Président :** Dominique Toscani
- **Vice-président :** Delphine Picant

Jean-Pierre Mayot, Cyrille Marandet, Michel Blanchard, Alice Campagnaro, Pascale Casteur, Christel Le Renard, Pierre Le Troadec, Frédéric Foret, Carole Lecué, Sudaroli Valmy, Henri Lecomte, Marie-Laure Donius, Denis Vigneux, Sandrine Gatineau.



Services Techniques

L'équipe est composée de 8 agents, les missions qui leur sont confiées sont diverses et variées. Ils assurent, en coopération avec la police municipale, la sécurité des enfants lors des entrées et sorties des écoles. Ils assurent le nettoyage de la commune, l'entretien et certaines réparations des différents bâtiments publics de la ville et les différents équipements sportifs. Ils entretiennent certains espaces verts et rénovent la signalisation routière de la ville. En période hivernale, ils assurent à toutes heures le salage de la commune. Ils sont, eux aussi, au service des habitants de la commune Nouvelle de Bornel.



Et encore...

Des Agents de Service en Ecole Maternelle interviennent auprès des enseignants dans chaque classe.

Enfin d'autres agents assurent les services de restauration scolaire, ainsi que l'entretien des différents bâtiments publics de la commune.

L'effectif total du personnel employé par la Commune est de : 40 personnes.



LE CONSEIL DES SAGES

Le Conseil des Sages est une instance consultative de réflexions et de propositions, qui participe à la vie municipale aux côtés des élus. Ils n'ont plus d'activité professionnelle et sont retraités. Les membres du conseil des Sages sont tenus à un devoir de réserve et de confidentialité dans le cadre de leurs missions.



Membres du conseil des sages

Président :

M. Alain Gastaud

Vice-Président :

M. Yann Levasseur

Secrétaire :

Mme Patricia Lemaire

Membres :

Mme Jozica Itier

M. Gérard Leemput

Mme Denise Szypowski

Mme Paulette Hennequin

M. Alain Saget

M. Michel Louis

M. Daniel Grioche

M. Romain Ossowski

M. Michel Oreve

M. Gérard Olivier

M. Serge Chevalier

LE CONSEIL MUNICIPAL JEUNES



Le 19 novembre 2016 a eu lieu la passation et la mise en place du deuxième Conseil Municipal Jeunes de Bornel. Celui-ci est composé de 31 membres :

↳ Duval Lucie
CM2

↳ Fretin Tennessi
CM1

↳ Friot Tytouane
CM2

↳ Gayet Luna
CM2

↳ Gros Ylan
CM2

↳ Jarry Clément
CM1

↳ Koujane Manuel
CM2

↳ Lablatinière Charlotte
Collégien

↳ Michard Léanne
CM2

↳ Molle Amandine
Collégien

↳ Moutard Charlène
CM2

↳ Ollivier Solène
Collégien

↳ Picant Pierre
CM2

↳ Rohard Axel
Collégien

↳ Simon Elouan
Collégien

↳ Thevenot Axel
CM2

↳ Thiam-Moy Océane
CM2

↳ Vallée Mélanie
CM1

↳ Bourc'his Maiwen
Collégien

↳ Chebbi Ilhian
CM2

↳ Cirederf Lina
Collégien

↳ Cleret-Lefebvre Allan
CM2

↳ Costa Léa
CM1

↳ Daugas Madison
Collégien

↳ De Oliveira Alexis
Collégien

↳ De Oliveira Clara
CM1

↳ Dequin Léo
CM2

↳ Dos Santos Carraro Laura
CM1



CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public autonome qui assure des prestations légales obligatoires et facultatives en direction des personnes âgées, des plus démunis, des handicapés, des jeunes...

Il est placé sous la responsabilité de 17 membres, présidé par le maire de Bornel. Les services du CCAS sont ouverts à tous les Bornellois, le public est reçu sur rendez-vous.

Le CCAS met en place un plan canicule et un plan grand froid.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Siège Social :

Mairie de BORNEL
60540 BORNEL
☎ 03 44 08 50 13
📠 03 44 08 41 11

Président :

M. Dominique TOSCANI (Bornel)

Membres élus :

Mme Raymonde FOUGERAY (Bornel)
Mme Christiane TOSCANI (Bornel)
Mme Elisabeth CANTRELLE (Bornel)
Mme Carole LECUE (Bornel)
Mme Sudaroli VALMY (Bornel)
Mme Marie-Laure DONIUS (Bornel)
Mme Martine CABOCHE (Anserville)
Mme Alice CAMPAGNARO (Fosseuse)

Membres extérieurs :

Mme Denise SZYPOWSKI (Bornel)
Mme Jacqueline CADOR (Bornel)
Mme Marie-José DESEILLE (Bornel)
M. Maurice SIMON (Bornel)
M. Alain FLEURY (Bornel)
M. Roger BERDALLE (Bornel)
Mme Michèle OLIVIER (Fosseuse)
M. Michel OREVE (Anserville)



L'aide sociale facultative

Elle a pour but d'aider ponctuellement des personnes traversant une situation financière délicate. Elle est attribuée par le conseil d'administration du CCAS en fonction de critères précis. Les décisions peuvent s'accompagner de conseils permettant au demandeur d'être informé sur ses possibilités d'insertion sociale. Les dossiers de demande de RSA sont instruits par les assistantes sociales qui suivent ces dossiers en liaison avec la commission locale d'insertion. Les familles peuvent se faire aider et conseiller par les assistantes sociales.



Fêtes de fin d'année

Le CCAS organise différentes manifestations :

- La Galette des Rois suivie d'un après-midi dansant en Janvier
- Un après-midi dansant en Septembre
- Distribution de colis pour les séniors de plus de 65 ans en Décembre
- Repas des Anciens



LE LOGEMENT

Le service des logements locatifs de la Mairie reçoit les demandes des habitants qui sont examinées par une commission à la mairie en fonction des situations familiales et des priorités qui sont souvent : l'hébergement, le handicap, l'insalubrité, la maladie, etc.

Elles sont étudiées avec les bailleurs et la Préfecture pour l'attribution des logements en essayant toutefois de respecter les choix des demandeurs. Après proposition commune (Mairie et bailleurs), une commission d'attribution décide de l'acceptation ou du refus du dossier. Il est à signaler que ces accords sont respectés de part et d'autre, quand il s'agit des logements réservés au contingent de la Mairie (environ 10% du parc des logements sociaux). Il est évident que les bailleurs et la Préfecture ont le choix et l'autorité sur leurs contingents respectifs.

Les personnes qui souhaitent obtenir un logement sur la Commune Nouvelle de Bornel doivent obligatoirement se connecter sur internet à l'adresse suivante :

🌐 www.demande-logement-social.gouv.fr

Il faut impérativement remplir votre demande en ligne, en imprimer une copie, et la retourner au service logement de la commune avec les justificatifs demandés pour que votre dossier soit pris en compte.

Madame Raymonde FOUGERAY reçoit sur rendez-vous les mercredis ainsi que les samedis matin de 9h30 à 11h30.

Chaque demande de logement est valable pendant un an à compter de sa date de dépôt. Sans renouvellement de la demande, le dossier sera annulé.

Nous vous rappelons qu'en cas de difficultés momentanées pour le paiement de votre loyer, il ne faut pas hésiter à prendre contact avec l'OPAC pour étudier les éventuelles solutions. N'attendez pas que des mesures d'expulsion soient engagées pour réagir, car dans ce cas-là, la situation est toujours beaucoup plus difficile à gérer.



LES NOUVEAUX HABITANTS

Vous venez ou vous allez emménager dans la commune nouvelle de Bornel, nous tenons à vous féliciter de votre choix et nous espérons que vous serez satisfaits de notre ville. Aussi, nous nous permettons de vous donner quelques conseils sur les formalités qu'il vous faudra accomplir.

Tous les deux ans, la commune organise un pot de l'amitié afin d'accueillir l'ensemble des nouveaux arrivants.



Vos démarches

Vous pouvez en quelques clics déclarer à plusieurs organismes de votre choix votre changement d'adresse à l'aide du site : service-public.fr

Les organismes choisis prendront en compte votre nouvelle adresse et, le cas échéant, vous accompagneront dans les démarches complémentaires à effectuer.

Faire connaître votre nouvelle adresse :

- à EDF-GDF,
- au service des impôts,
- à votre assureur,
- à la caisse de sécurité sociale,
- aux établissements financiers (C.C.P., Banques, Caisse d'épargne...)

Vous pouvez également demander auprès de la Poste de **transférer votre courrier**.

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES :

- Communiquer votre nouvelle adresse à l'ancien établissement et veiller à inscrire votre/vos enfant(s) à l'école de votre résidence.
- Retirer un bulletin d'inscription à la mairie (ou à télécharger dans la partie « école ») et vous rendre avec cet imprimé à la mairie.

CARTE D'ÉLECTEUR :

Pour pouvoir voter, vous devez demander votre inscription sur la liste électorale de la commune. Présentez-vous à la mairie munie d'une pièce d'identité et d'un justificatif du nouveau domicile avant le 31 décembre pour pouvoir voter l'année suivante.

CARTES GRISSES :

Dans le cadre du Plan Préfecture Nouvelle Génération (PPNG) les procédures relatives aux permis de conduire et aux certificats d'immatriculation sont désormais accessibles en ligne sur le site officiel sécurisé : <https://ants.gouv.fr>.

La fabrication des permis et cartes grises a définitivement cessé en préfecture et sous-préfectures depuis le **3 novembre 2017** au profit des procédures dématérialisées.

Un serveur vocal interactif (SVI) national destiné à renseigner sur les différents titres (certificat d'immatriculation des véhicules, permis de conduire, carte nationale d'identité et passeport) est en service depuis le **16 octobre 2017**.

Les usagers pourront y accéder via un n° national unique ☎ 34 00.

CARTE D'IDENTITÉ :

Depuis le 14 mars 2017 dans le département de l'Oise, les demandes de cartes nationales d'identité, comme les demandes de passeports, sont déposées dans l'une des mairies équipées d'un dispositif de recueil des données biométriques, énumérées ci-après : Attichy, Auneuil, Beauvais, Breteuil, Chambly, Chantilly, Chaumont-En-Vexin, Clermont, Compiègne, Creil, Crépy-En-Valois, Estrées-Saint-Denis, Granvilliers, Le Coudray Saint Germer, Liancourt, Margny-Lès-Compiègne, Méru, Nanteuil-Le-Haudouin, Noailles, Nogent-Sur-Oise, Noyon, Pont Sainte Maxence, Ressons Sur Matz, Ribecourt-Deslincourt, Saint-Just-En-Chaussée, Senlis et Verneuil-En-Halatte.

ATTENTION : la commune nouvelle de Bornel Anserville Fosseuse ne dispose pas de cet équipement.

La remise de la carte nationale d'identité s'effectue auprès de la mairie de dépôt de la demande. Pour toute information : www.oise.gouv.fr/Demarches-administratives/Carte-d-identite

Pour les voyageurs souhaitant se rendre à l'étranger avec une carte nationale d'identité, il est conseillé de se renseigner sur le site www.diplomatie.gouv.fr, rubrique conseils aux voyageurs. Pour en savoir plus, consultez le site suivant : www.interieur.gouv.fr

CARTE DE DÉCHETTERIE :

Grâce à cette carte d'accès, vous pouvez jeter gratuitement vos déchets à la déchetterie. Il vous suffit de retirer un formulaire à l'accueil de la mairie, de le remplir et de l'envoyer par courrier postal à la SMVO qui se chargera de créer votre carte et de l'envoyer à la déchetterie. Il vous suffira ensuite d'aller la chercher directement à la déchetterie.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

PIÈCES DÉSIRÉES	OÙ S'ADRESSER	PIÈCES À FOURNIR	COÛT
Déclaration de naissance	Mairie du lieu de naissance	<ul style="list-style-type: none"> • Pièces d'identité des déclarants ou livret de famille • Certificat médical de naissance • Justificatif de domicile datant de moins de trois mois 	Gratuit
Reconnaissance avant naissance	Toutes les Mairies	<ul style="list-style-type: none"> • Pièces d'identité des déclarants • Justificatif de domicile datant de moins de trois mois 	Gratuit
Reconnaissance après naissance	Toutes les Mairies	<ul style="list-style-type: none"> • Pièces d'identité des déclarants • Acte de naissance de l'enfant • Justificatif de domicile datant de moins de trois mois 	Gratuit
Baptême civil	Mairie du domicile	<ul style="list-style-type: none"> • Livret de famille des parents et acte de naissance de l'enfant • Justificatif de domicile • Cartes d'identité des parrains et marraines 	Gratuit
Recensement militaire	Mairie du domicile	<ul style="list-style-type: none"> • Livret de famille des parents • Pièce d'identité de l'enfant • Justificatif de domicile datant de moins de trois mois 	Gratuit
Carte d'électeur	Mairie du domicile	<ul style="list-style-type: none"> • Carte d'identité du demandeur • Justificatif de domicile 	Gratuit
Mariage	Mairie du domicile	<ul style="list-style-type: none"> • Dossier à retirer à la mairie 	Gratuit
PACS	Mairie du domicile	<ul style="list-style-type: none"> • Déclaration conjointe de PACS, Convention type de PACS, Actes de naissance des partenaires 	Gratuit
Concubinage	Mairie du domicile	<ul style="list-style-type: none"> • Pièces d'identité des concubins • Justificatif de domicile • Pièces d'identité des deux témoins majeurs 	Gratuit
Certificat d'hébergement ou attestation d'accueil	Mairie du domicile	<ul style="list-style-type: none"> • Pièce d'identité du demandeur • Justificatif de domicile datant de moins de trois mois • Un justificatif de ressources • Timbre fiscal 30 € • Copie du passeport en cours de validité de l'hébergé 	Gratuit
Déclaration de décès	Mairie du lieu de décès	<ul style="list-style-type: none"> • Livret de famille du défunt • Certificat de décès établi par le médecin • Pièce d'identité du déclarant 	Gratuit
Légalisation de signature	Mairie du domicile	<ul style="list-style-type: none"> • Papier à signer • Pièce d'identité • Signature devant le Maire 	Gratuit

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

PIÈCES DÉSIRÉES	OÙ S'ADRESSER	PIÈCES À FOURNIR	COÛT
Extrait de naissance	Mairie du lieu de naissance	Donner le nom, les prénoms et la date de naissance (nom de jeune fille pour les femmes mariées) ainsi que la filiation	Enveloppe timbrée pour la réponse
Extrait de mariage	Mairie du lieu du mariage	Donner la date du mariage et les noms et prénoms des époux (nom de jeune fille pour les femmes mariées)	Enveloppe timbrée pour la réponse
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu du décès ou domicile du défunt	Donner le nom, les prénoms et la date du décès	Enveloppe timbrée pour la réponse
Livret de famille	Le livret de famille est délivré à l'issu de la cérémonie de mariage civil Pour un duplicata : Mairie du lieu du mariage	Donner le nom, les prénoms et la date du mariage (nom de jeune fille pour les femmes mariées) ainsi que ceux des enfants issus du mariage	Gratuit
Certificat de vie	Mairie	Pièce d'identité	Enveloppe timbrée pour la réponse
Certificat d'hérédité	Notaire chargé de la succession		
Certificat de nationalité française	Tribunal d'instance du département	Carte d'identité	Gratuit
Permis de conduire et certificats d'immatriculation	Agence Nationale des Titres Sécurisés	https://ants.gouv.fr ou serveur vocal N° nationale unique ☎ 34 00	



DÉMARCHES D'URBANISME

Construction ou extension d'une construction existante

Si vous envisagez de construire ou de modifier une construction existante, votre demande d'autorisation d'urbanisme doit être sollicitée en « surface de plancher », la nouvelle norme en terme de surface constructible.

QU'EST-CE QUE LA SURFACE PLANCHER ?
(Article R111-22 du Code de l'Urbanisme)

Elle correspond à l'ensemble des surfaces de plancher des constructions closes et couvertes, comprises sous une hauteur de plafond supérieure à 1,80 m.

À la différence des anciennes notions SHON/SHOB, la surface de plancher est calculée à partir du nu intérieur des façades, l'épaisseur extérieure n'est plus comptabilisée (exigence de performance énergétique des constructions posée par le Grenelle de l'Environnement).

Il convient néanmoins de déduire certaines surfaces (les combles non aménageables, les embrasures des portes et des fenêtres, les aires de stationnement...).



Votre projet est-il soumis à un permis de construire ou à une déclaration ?

(Article R421-1 et suivants du Code de l'Urbanisme)

Afin de déterminer si vous devez solliciter un **permis de construire** ou une **déclaration préalable** et/ou si vous êtes tenu de recourir à un architecte, il vous faut connaître l'emprise au sol de votre projet de construction ou d'extension, c'est-à-dire la projection verticale du volume de la construction, tous débords et surplombs inclus. Toutefois, les ornements tels que les éléments de modénature et les marquises sont exclus, ainsi que les débords de toiture lorsqu'ils ne sont pas soutenus par des poteaux ou des encorbellements.

- Si l'emprise au sol ou la surface de plancher sont inférieures à 5 m², votre projet sera dispensé de formalités
- Si l'emprise au sol ou la surface de plancher sont comprise entre 5 m² et 40 m², vous aurez à déposer une déclaration préalable
- Demeurent soumis à permis de construire, les travaux ayant pour effet la création de plus de 20 m² et d'au plus 40 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol, lorsque leur réalisation aurait pour effet de porter la surface de plancher ou l'emprise au sol totale de la construction au-delà de 150 m²
- Si l'emprise au sol ou la surface de plancher sont supérieure à 40 m², votre projet est soumis à un permis de construire

Dans tous les cas, si vos travaux ont pour effet de porter l'emprise au sol ou la surface de plancher de l'ensemble du bâti au-delà de 150 m², le recours à un architecte est obligatoire.

Votre terrain est-il constructible ?

Pour le savoir, demandez un **certificat d'urbanisme**. Il s'agit d'un acte administratif, établi par le maire, sur demande adressée en mairie, qui informe si un terrain est constructible ou non au vu des règles d'urbanisme, les servitudes d'utilité publique, le régime des taxes et participations d'urbanisme applicables à un terrain ainsi que l'état des équipements publics existants ou prévus (desserte par les réseaux).

Aménagement, division

Deux cas distincts :

- Dès lors qu'une division de terrain comportant des aménagements et/ou des parties communes est réalisée, une demande de permis d'aménager doit être réalisée. Un lotissement ne fait pas forcément l'objet d'un **permis d'aménager**, la division d'un terrain doit s'accompagner de la réalisation de voies ou espaces communs ou encore être situé dans un espace sauvegardé ou en abords d'un Monument Historique (les parcs, parking de plus de 50 places ou terrains de sports ou de loisirs font également l'objet d'un permis d'aménager).
- Pour une simple division, sans aménagements liés, seule une déclaration préalable de lotissement et autres divisions foncières doit être déposée.

Démolition

Le **permis de démolir** est une autorisation administrative qui doit être obtenue préalablement à la démolition partielle ou totale de tout bâtiment. Suite à une délibération du conseil municipal de la ville, le permis de démolir est de vigueur sur tout le périmètre de la commune.

Quelle que soit votre situation

Tout projet modifiant l'aspect extérieur d'une construction (même sans extension) est soumis à déclaration préalable (changement des menuiseries, réfection de toiture, édification de clôture, changement de portail ou de portillon, changement de porte de garage, ravalement de façade...)

À noter : la réglementation en matière d'aspect extérieur est encore plus stricte lorsque vous résidez dans un rayon de 500 m autour d'un monument historique de la ville : église et château.

Dans tous les cas, n'oubliez pas de déclarer l'ouverture de votre chantier ainsi que l'achèvement des travaux.

ATTENTION : les pièces à fournir sont différentes en fonction de la nature du projet.

Pour en savoir plus contacter la Mairie de Bornel :
Service Urbanisme..... ☎ 03 44 08 50 13



CIVISME ET VOISINAGE

Voisins vigilants

Depuis l'été 2014, la commune participe au dispositif « Voisins vigilants ».

La mission des voisins vigilants est d'aviser les services de gendarmerie de tous faits inhabituels dont ils pourraient être témoins dans le voisinage, dans la rue afin de lutter contre les cambriolages, les détériorations. Ils sont mis en relation directe avec la gendarmerie par la reconnaissance de leur numéro d'appel.



Nous rappelons qu'une surveillance de l'habitation pendant les congés est possible si vous en faites la demande. Ce dispositif est gratuit. Le formulaire est à retirer à la mairie et à remettre aux policiers une fois complété. En complément, vous pouvez effectuer la même démarche à la gendarmerie.

« Les Voisins Vigilants » s'appliquent aussi aux communes déléguées de Fosseuse et d'Anserville.

Stationnement

Afin de faciliter le stationnement en centre-ville, une zone bleue a été mise en place. Cette zone concerne le parking situé rue de l'église et le parking de la place de l'église ainsi qu'une partie de la rue Gambetta et de la rue Pasteur.

Un parking de 53 places a été réalisé dernièrement derrière la mairie, aux abords du nouveau parc.

Nous vous rappelons que la commune organise chaque mois le balayage de la voirie, les dates sont communiquées en mairie, sur le site internet, le site Facebook ainsi que dans le bulletin municipal.

Nous vous remercions de faire attention au stationnement de votre véhicule afin que la balayeuse puisse passer sans problème.

Balayage et entretien des trottoirs

(Arrêté du 21 octobre 2013)

Le nettoyage des rues et des caniveaux est assuré par les services municipaux.

Le balayage des trottoirs est une charge incombant au propriétaire, à son représentant ou à son locataire. Si le trottoir est goudronné il doit être balayé dans toute sa largeur et sur toute sa longueur. En ce qui concerne l'herbe qui pousse sur le trottoir, elle doit être arrachée.

Neige et glace

(Arrêté du 21 octobre 2013)

Les propriétaires ou les locataires doivent dégager la neige ou la glace sur le trottoir devant leur habitation. A défaut, en cas d'accident, ils peuvent être tenus pour responsables. Le personnel communal est chargé d'assurer le salage des chaussées afin d'améliorer les conditions de circulation.

Émission de fumée

Le règlement sanitaire départemental interdit tout brûlage.

Tout brûlage (déchets verts/ménagers ou autre) sur le domaine public et privé est rigoureusement interdit.

Dans les zones pavillonnaires, les barbecues ne doivent pas occasionner de gêne olfactive ou de fumée pour les habitations voisines. En immeuble collectif, l'usage des barbecues relève des réglementations propres à chaque résidence.

Les plantations

Pour les plantations en limite de propriété (clôture), quelques règles à respecter :

- Plantation d'une hauteur inférieure ou égale à 2 mètres, la distance minimale à respecter sera de 50 cm (du milieu du tronc à la limite séparative)
- Plantation supérieure à 2 mètres, la distance minimale à respecter est de 2 mètres au moins de la limite séparative.

Ceci est également valable pour les haies qui donnent sur le domaine public. Celui sur la propriété duquel avancent les branches des autres peut contraindre son voisin à les couper. En revanche il ne peut le faire lui-même.

Usage des tondeuses et engins à moteurs

L'utilisation des tondeuses et outils sonores, est strictement réglementé dans la commune :

- **Du Lundi au Vendredi :** de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h30.
- **Les Samedis :** de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.
- **Les Dimanches et les jours fériés :** de 10h00 à 12h00.

Nous vous remercions dans l'intérêt de chacun de bien vouloir respecter ces créneaux horaires qui permettront de meilleures relations de voisinages. Les contrevenants peuvent être soumis à une amende contraventionnelle.

Nos amis les chiens

Les chiens doivent être tenus en laisse, et doivent obligatoirement être identifiés. Il est utile que l'animal porte un collier avec le numéro de téléphone de son propriétaire afin de faciliter son identification en cas de fugue. Les déjections doivent être ramassées par le propriétaire ou la personne en charge de l'animal. Nous rappelons que les déjections sont considérées comme des déchets et de ce fait la personne en charge de l'animal qui ne ramasse pas peut se voir verbaliser (68 € d'amende).

Pour les cris et aboiements, l'arrêté préfectoral du 15 novembre 1999 précise que, les cris d'animaux et principalement les aboiements sont considérés comme des bruits portant atteinte à la santé et la tranquillité publique. La divagation est interdite sous peine de mise en fourrière.

Les chiens dangereux

La législation concernant les chiens susceptibles d'être dangereux impose qu'ils soient en permanence tenus en laisse et muselés dans les lieux publics.

Les chiens catégorisés (1 et 2) doivent être identifiés et vaccinés. Les chiens de catégorie 1 doivent être stérilisés.

Le propriétaire doit souscrire une assurance pour garantir les dommages occasionnés par l'animal. Ce dernier doit également subir une étude comportementale et le propriétaire ou la personne en charge de l'animal doit suivre une formation de sensibilisation aux dangers pouvant être occasionnés par l'animal. A l'issue, il se verra remettre une attestation d'aptitude. **Tous ces documents sont nécessaires pour obtenir le permis de détention rendu obligatoire** (contacter la Police Municipale).

Toutounets

Afin de lutter contre le problème des déjections canines, la municipalité a mis en place plusieurs Toutounets répartis sur l'ensemble du territoire de la commune.

Ce n'est pas une solution miracle et sans une prise de conscience des propriétaires de chien, il sera difficile de régler ce problème.



LES PERSONNES ÂGÉES

Portage des repas

Un repas complet livré chez vous !

Vous avez 60 ans et plus ou vous êtes en situation de dépendance, de handicap ? La Communauté de Communes des Sablons vous propose la livraison de repas chez vous, pour chaque jour de la semaine et pour 7 € par repas.

- Que ce soit de façon exceptionnelle ou régulière, ces repas sont servis en liaison froide et comportent : un potage, une entrée, viande et légumes, fromages et dessert (sans pain ni boisson).
- Les livraisons s'effectuent le lundi, mercredi et vendredi dans la matinée (plusieurs repas peuvent

être livrés le même jour et conservés au réfrigérateur).

- Les commandes doivent être passées quatre jours avant la livraison, sauf pour celles du lundi qui doivent être réalisées le jeudi précédent avant 10h. Tout repas commandé doit être payé.

📞 Pour tout renseignement et commande, contactez Mesdames Véronique VOILLERY ou Christine LEVAILLANT au ☎ 03 44 22 01 60 le mardi matin et jeudi matin.

Pour toutes annulations, contactez tous les jours le secrétariat de la Communauté de Communes des Sablons, 72h à 48h avant, au ☎ 03 44 22 01 60.

Vous pouvez télécharger les menus en cours et à venir en vous rendant sur <https://cc-sablons.com>.

Téléalarme

Un service de téléassistance est mis à disposition des personnes âgées ou atteintes d'une maladie grave 24h sur 24. Un personnel qualifié et spécialement formé centralise et gère les appels et alarmes des abonnés.

Dans 80% des cas, les alarmes ne nécessitent pas une intervention au domicile mais avant tout une écoute et un dialogue avec les personnes âgées qui ressentent le besoin d'être rassurées et conseillées.

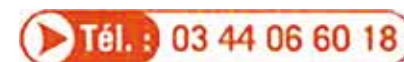
UNE SÉCURITÉ RENFORCÉE

En cas de chutes ou de danger, le service de téléassistance vous met en relation avec votre médecin traitant, le SAMU, les pompiers ou la Police si besoin.

DES FAMILLES RASSURÉES

La centrale d'écoute peut aussi prévenir les familles, amis et voisins proches.

UNE ÉCOUTE AU QUOTIDIEN



Afin de rompre l'isolement, la cellule de soutien propose des appels de convivialité, un suivi après hospitalisation et un accompagnement psychologique en cas de détresse morale.



POUR QUI ?

La téléassistance s'adresse :

- aux habitants de l'Oise âgés de plus de 65 ans,
- aux personnes handicapées dont le taux d'invalidité est supérieur ou égal à 80%
- aux personnes de moins de 65 ans atteintes d'une maladie grave

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Une télécommande en médaillon qui peut être portée en collier ou en bracelet et un transmetteur.

En cas de besoin, vous pouvez soit appuyer sur la télécommande de votre médaillon soit appuyer sur le bouton rouge du transmetteur pour déclencher l'assistance.

Pour bénéficier de ce service, vous devez vous acquitter mensuellement d'une participation de 8,50 € (tarif unique sans condition de ressources) et désigner au moment de l'adhésion des personnes de confiance habilitées à pénétrer dans votre logement pour intervenir auprès de vous.

DOCUMENTS À FOURNIR

- Dossier d'inscription
- Pour les moins de 65 ans une photocopie de la carte d'invalidité ou un certificat médical (sous pli confidentiel)
- Autorisation de prélèvement (si prélèvement automatique) accompagnée d'un R.I.P ou d'un R.I.B
- Avis d'imposition sur les derniers revenus

Conseils aux personnes âgées

Le plus sûr moyen de ne pas être volé est de ne pas tenter les voleurs ! Ne gardez pas d'importantes sommes d'argent chez vous, elles sont bien mieux à la banque. Vous possédez des objets de valeur à votre domicile ? Ne les placez pas dans la pièce où vous recevez des visiteurs. Vous devez encaisser votre pension, retirer de l'argent sur un compte bancaire : faites-vous accompagner, c'est plus agréable et plus prudent. Même si vous ne vous séparez jamais de votre sac, gardez vos papiers personnels sur vous, c'est plus sûr. Le plus souvent possible, payez par chèque. N'emportez avec vous que les chèques dont vous avez besoin, en prenant soin de relever les numéros.

Limitez les risques

Ne cachez pas les clefs sous votre paillason ! Les endroits trop connus comme pots de fleurs, paillason... sont les premiers visités. Renforcez vos issues : porte blindée équipée d'un oeillet non déformant et d'un blocage en acier... fenêtres munies de persiennes. Pensez à confier un double de vos clefs à votre famille. N'inscrivez pas votre adresse sur votre trousseau de clefs. Des boîtes aux lettres trop pleines trahissent des habitations vides ! Évitez les signes extérieurs prouvant votre absence mais si vous partez plusieurs jours, fermez les issues de votre domicile : portes et volets.

TRANSPORTS

Sablons bus

POUR ALLER À MÉRU

Un transport à la demande est mis à votre disposition toute l'année du lundi au vendredi sur réservation. Le principe est simple, le conducteur vient vous chercher à votre domicile pour vous amener à un des 73 points d'arrêt du réseau urbain de Méru ou d'Amblainville à l'heure de départ ou d'arrivée souhaitée !

🕒 Réservez le passage de votre minibus sur les plages horaires suivantes :

Toute l'année du lundi au vendredi de 6h00 à 20h00.

Vous devrez réserver avant 17h30 pour le lendemain et le samedi avant 12h00 pour le lundi.

📞 Pour tout renseignement, horaires et réservation, un numéro azur est mis à votre disposition ☎ 0970 150 150 ou rendez-vous sur le site de la Communauté de Commune des Sablons www.sablons-bus.fr

Rompez votre isolement

Ayez toujours sous la main et bien en vue les numéros d'appels des premières urgences : gendarmerie et police (17), pompiers (18), S.A.M.U. (15), médecins...

Faites appel à votre famille, vos voisins. Connaissez leurs numéros de téléphone, appelez ou faites-vous appeler régulièrement.

Identifiez vos visiteurs

Avant d'ouvrir votre porte, ouvrez l'œil : identifiez vos visiteurs à l'aide d'un oeillet ou d'un entrebâilleur. Attention aux individus utilisant les qualités d'agent EDF-DGF, du service des eaux, de la police ou tout autre service public, pour pénétrer chez vous et dérober objets, valeurs et liquidités.

Nous vous rappelons que les vrais agents sont munis d'une carte professionnelle officielle, demandez-la.

Dans le doute, faites les attendre à l'extérieur et appelez au numéro indiqué sur votre facture EDF-GDF ou tout autre document officiel pour les autres services publics. Pour vos travaux (ramonage, élagage...) faites appel à des professionnels reconnus, méfiez-vous des offres de services trop alléchantes !

N'hésitez jamais à appeler la brigade de Gendarmerie la plus proche. Elle est à votre disposition pour vous écouter et vous aider.

Pour obtenir le Pass Oise Mobilité merci de remplir le formulaire disponible auprès des conducteurs des Sablons Bus ou en téléchargement sur www.oise-mobilite.fr

Pièces à fournir pour l'obtention de la carte valable un an : Copie de votre carte d'identité, justificatif de domicile, photo d'identité récente.

Ce service à la carte bénéficie d'un tarif unique :

- Aller simple 2 € / Aller-Retour 4 €
- Abonnement hebdomadaire 10 €
- Abonnement mensuel 30 €
- Sénior (plus de 60 ans) Gratuit



SNCF



LIGNE PARIS NORD / BEAUVAIS

🕒 Horaires d'ouverture du guichet :

- Le Lundi de 5h25 à 12h35
- Du Mardi au Vendredi 5h55 à 13h05
- Samedi, dimanche et jours fériés : fermé

☎ 03 44 08 50 20

Autoroute A16

L'autoroute A16 Paris – Amiens – Calais permet de gagner Paris en 30 mn et Calais en 2h. Elle met BORNEL aux marches du Royaume Uni.

Aéroports

BORNEL se trouve à 45 km de Roissy-Charles De Gaulle et également à 30 km de Beauvais-Tillé.

Une ligne de BUS vous transporte de la gare de PERSAN à l'aéroport de Roissy Charles De Gaulle.

🕒 Durée trajet : 50 mn

La ligne 100 fonctionne du lundi au vendredi de 5h30 à 21h00, avec un bus toutes les 30 min de 5h30 à 9h00 et de 17h00 à 21h00 et un bus toutes les heures de 9h à 17h.

🌐 www.keolis-valdoise.com

🌐 www.vianavigo.com



BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Bornel fait partie des 88 communes qui ont été choisies par le Syndicat d'Énergie de l'Oise (SE60) pour le déploiement de bornes de recharge de véhicules électriques. Les coûts d'investissement sont pris en charge pour moitié par l'État au titre du Programme d'Investissement d'Avenir, l'autre moitié étant financée à parts égales par le SE60 et le Conseil Départemental de l'Oise. Les bornes sont implantées sur deux places dédiées, rue Gambetta, à la hauteur du nouveau parking, elles sont disponibles 24h/24, 7j/7 et accessibles à tous les usagers. Chaque borne Mou' Oise permet de recharger simultanément deux voitures (22 Kva pour chaque prise type 2s de standard européen) et/ou deux vélos (prise type EF de 3 Kva).

📍 Pour les modalités d'abonnement, vous trouverez de plus amples renseignements sur le site : www.se60.fr



DÉCHETTERIE ET COLLECTE

La déchetterie des sablons

📍 Située ZAO d'Outreville à Bornel

🕒 Horaires :

- Ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Le dimanche de 9h à 12h
- Fermée le lundi toute la journée

☎ 03 44 08 53 53

L'accès à la déchetterie fonctionne avec une carte à puce. A l'entrée de la déchetterie, vous devez présenter votre carte. Chaque foyer peut obtenir gratuitement et sur demande une carte à puce, pour cela il vous suffit de remplir le formulaire téléchargeable sur le site cc-sablons.com (rubrique environnement, ordures ménagères, déchetterie) ou en venant en Mairie.

Envoyez ce formulaire en y joignant une copie de votre taxe d'habitation de l'année précédente ou, pour les nouveaux arrivants, un justificatif de domicile de moins de trois mois (facture EDF, téléphone...) au Syndicat Mixte Départemental de l'Oise ou de le déposer à la Déchetterie de Bornel.



La collecte

➤ **Lundi** : emballages recyclables.

➤ **Mercredi** : les déchets verts.

Désormais, vos déchets verts sont à déposer directement dans les bacs prévus à cet effet. Les branchages et élagages doivent être déposés en fagots ficelés ne dépassant pas 1 mètre de long.

➤ **Vendredi** : les verres (un vendredi sur 2).

VERRE INTERDIT :

Vaisselle, faïence, porcelaine, casseroles, vitrocéramique, pots de fleurs, miroirs, tubes cathodiques, vitres.

LES ORDURES MÉNAGÈRES :

➤ **BORNEL** : secteur EST le jeudi, secteur OUEST le vendredi (carte des secteurs disponible sur le site cc-sablons.com ou en Mairie).

➤ **FOSSEUSE et ANSERVILLE** : tous les jeudis.

Les contenants doivent être sortis la veille au soir, sur le trottoir et rentrés au plus tôt le lendemain. Toutes les collectes auront lieu les jours fériés.

Si vous rencontrez un problème avec vos bacs à déchets (détériorés ou volés), veuillez contacter la mairie.

Nous vous rappelons qu'en cas de départ de la commune de Bornel, les bacs doivent être restitués (sous peine d'être facturés).

LES ENCOMBRANTS

Les encombrants sont collectés sur rendez-vous au ☎ 03 44 46 38 26. Un jour de ramassage vous sera alors communiqué. Il sera impératif de sortir vos encombrants la veille du jour de collecte.

Aucun encombrant ne sera pris lors de la collecte des ordures ménagères.

Aucun encombrant ne sera pris sans rendez-vous préalable.

Les encombrants non collectés (pneus, gravats, batteries, huiles de vidange, pots de peinture, plaques de plâtre, carrelage, faïence, émail) seront à déposer à la déchetterie des Sablons.

AMIANTE :

Appeler la déchetterie au ☎ 03 44 08 53 53 pour connaître les modalités de dépôt.

LES MANIFESTATIONS

JANVIER :

- Cérémonie des Vœux du Maire
- La galette des Rois du CCAS
- Repas des anciens d'Anserville
- Repas des anciens de Fosseuse

FÉVRIER :

- Soirée à thème

MARS :

- Soirée DJ pour les ados de 10 à 17 ans

AVRIL :

- Fête foraine

MAI :

- Soirée Disco
- Fête foraine Anserville
- Cérémonie du 8 mai

JUIN :

- Remise des Prix
- Feux de la Saint Jean et Fête de la Musique
- Commémoration du Maquis de Ronquerolles
- Les Olympiades des enfants
- Soirée des Associations

JUILLET :

- Feu d'artifice du 14 juillet

SEPTEMBRE :

- Forum des Associations
- Soirée DJ pour les ados de 10 à 17 ans
- Goûter dansant du CCAS

OCTOBRE :

- Salon des Arts, Peinture et Photographie
- Halloween

NOVEMBRE :

- Repas des anciens de Bornel
- Cérémonie du 11 Novembre

DÉCEMBRE :

- Marché de Noël
- Téléthon
- Distribution du colis des anciens
- Spectacle de Noël des enfants de la commune
- Saint Sylvestre



LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque municipale « Conter fleurette »* de Fosseuse est ouverte :

- Les lundis après-midi pour un atelier « Partage et passion » de 14h30 à 17h30
- Les mercredis et vendredis de 16h30 à 19h00 pour tout public
- Les mardis matin pour les accueils des classes de Fosseuse et Anserville (selon planning).

L'inscription et les prêts de documents sont **gratuits** pour tous (bébés, enfants, adolescents, adultes).

LES FORMALITÉS :

Remplir une fiche d'inscription, apporter une pièce d'identité, compléter une autorisation parentale pour les mineurs.

LES PRÊTS :

4 livres pour 3 semaines, 1 DVD, 2CD pour 2 semaines

► Votre inscription vous donne droit aussi à :

- Avoir accès aux **ressources numériques** (revues en ligne via « kiosq.fr », sites d'apprentissages toutes matières du CP à la terminale et adultes – code de la route, CV, bien-être- via « toutapprendre.com », de la musique en ligne, concerts, apprentissage via le site de la « cité de la musique », des récits, des contes pour les 5-10 ans via « la souris qui raconte »),
- Participer aux **ateliers créatifs** des mercredis après-midi selon planning,
- Voir les **expositions**,
- Participer aux **animations ponctuelles**, aux **comités de lecture** jeunesse et adultes...



LE FONDS DOCUMENTAIRE :

Il est constitué d'achats, de dons et de prêts de la Médiathèque départementale de l'Oise (MDO). Vous y trouverez des romans, des documentaires, des BD, des contes, des albums, des DVD (fictions et documentaires), des CD (tous les genres musicaux).

Vous pouvez consulter chez vous le catalogue de la MDO (mdo.oise.fr) et demander à la bibliothèque de Fosseuse de réserver vos documents souhaités, de suggérer des achats...

📍 Accès :

La bibliothèque est située dans la salle des Jonquilles (à côté de l'école maternelle et de la salle polyvalente), un parking est à votre disposition.

🏠 107 rue du Vert Galant – Fosseuse – 60540 Bornel

☎ 09 67 06 05 85

📠 03 44 47 05 85

✉ bibliotheque.fosseuse@orange.fr

* Nom choisi par les lecteurs « Conter fleurette » ; raconter des histoires dans la salle des Jonquilles située rue du Vert Galant (surnom donné à Henri IV) qui venait conter fleurette à la Belle de Fosseuse dans son château.



BOÎTES À LIVRES

Pour favoriser la pratique de la lecture et offrir un moment d'évasion, trois boîtes à livres ont été installées dans les quartiers suivants :

- Bornel près de la Mairie
- Anserville place du Village
- Fosseuse en face du parking de l'école

Une volonté partagée de donner un accès à **la culture partout et pour tous**.

► Les règles d'utilisation :

Les boîtes sont accessibles 7 jours sur 7. Déposer, choisir, découvrir, partager, emporter... Les usagers sont encouragés à se servir, prendre des ouvrages, les conserver ou les reposer après les avoir lu ; il est possible d'en déposer d'autres.





L'éducation

École maternelle Bornel

Jean de la Fontaine

🏠 Rue du 8 mai – Bornel
☎ 03 44 08 54 49

🕒 **Horaires** : 8h30-11h30 et 13h30-16h30

L'effectif de la rentrée scolaire 2017/2018 est de 149 enfants répartis en 6 classes soit une moyenne de 25 élèves par classe.



École primaire Bornel

Vincent Van Gogh

🏠 Rue du 8 mai – Bornel
☎ 03 44 08 54 58

🕒 **Horaires** : 8h30-11h30 et 13h30-16h30

L'effectif de la rentrée scolaire 2017/2018 est de 277 enfants répartis en 11 classes soit une moyenne de 25 élèves par classe. Plus une classe Ulis Ecole de 12 élèves.



École primaire Fosseuse

École Primaire Fosseuse

🏠 107 Rue du Vert Galant – Fosseuse
☎ 03 44 08 49 09

🕒 **Horaires** : Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi
8h45-11h45 / 13h25-16h25

L'effectif de la rentrée scolaire 2017/2018 est de 67 enfants répartis en 3 classes soit une moyenne de 22 élèves par classe.



École élémentaire d'Anserville

Léon Furcy

🏠 4 Rue Chauffour – Anserville
☎ 03 44 08 74 18

🕒 **Horaires** : Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi
8h50-11h50 / 13h30-16h30

L'effectif de la rentrée scolaire 2017/2018 est de 46 enfants répartis en 2 classes soit une moyenne de 23 élèves par classe.



Études surveillées de Bornel

Tous les lundis, mardis, jeudis, vendredis ; les enfants peuvent bénéficier de l'étude surveillée après l'école. Elle a lieu de 16h45 à 17h45, les enfants ayant 15 minutes de récréation leur permettant de prendre leur goûter s'ils le souhaitent et de se détendre.

L'inscription se fait en mairie, aux heures d'ouverture soit 9h00-12h00 et 13h30-17h30 la semaine et de 9h00 à 12h00 le samedi.



Collège

Collège Françoise Sagan

🏠 Rue du 11 Novembre – Bornel
☎ 03 44 07 87 70

🕒 **Horaires** : de 8h20 à 17h00

L'effectif de la rentrée scolaire 2017-2018 est de 459 enfants dont 220 Bornellois Commune Nouvelle.

Il regroupe également les enfants des communes de Puiseux-Le-Hauberger, Belle-Eglise, Amblainville et Esches.



L'ACCUEIL DE LOISIRS DE BORNEL

L'Accueil de Loisirs, organisé par l'ILEP (Initiatives Laïques Education Populaire) et la Mairie de Bornel, est ouvert toute l'année scolaire. Il accueille les enfants de 3 à 12 ans, en périscolaire, les mercredis, et pendant les vacances scolaires (*sauf durant les vacances de Noël*).

Les différents accueils

LE PÉRISCOLAIRE DU MATIN :

- De 7h00 à 8h20 à Bornel,
- De 7h15 à 8h45 à Anserville.

L'enfant peut démarrer la journée à son rythme par des petites activités autonomes, jeux de société, jeux d'imitation...

PAUSE MÉRIDIANNE ET RESTAURATION SCOLAIRE :

Entre 280 et 290 enfants prennent quotidiennement leurs repas dans le restaurant du groupe scolaire, et profitent des nombreuses animations organisées par l'ILEP. Chaque classe de l'école élémentaire de Bornel bénéficie d'une activité thématique différente chaque jour, avant ou après le repas (atelier théâtre et expression, initiation sportive, atelier danse...).

Pour les enfants scolarisés à Anserville et Fosseuse, la restauration est organisée à Fosseuse. Entre 60 et 65 enfants y déjeunent.

LE PÉRISCOLAIRE DU SOIR :

- De 16h30 à 19h00 à Bornel,
- De 16h30 à 19h15 à Anserville.

Après le goûter, des activités ludiques sont proposées chaque jour aux enfants. Ils peuvent aussi se retrouver autour de jeux de société, jeux de construction, de mimétisme... Les plus grands ont aussi la possibilité de faire leurs devoirs.

ACCUEIL DE LOISIRS DES MERCREDIS ET VACANCES :

- De 7h00 à 19h00 à Bornel (accueil possible en demi-journée).

Des thématiques d'activités sont proposées par les animateurs tout au long de l'année. Le panel des activités est large : activités créatives, cycles d'initiation sportives, grands jeux collectifs, rencontres inter-centres, sorties, mini-séjours pendant l'été...

↘ Pour s'inscrire :

Prendre rendez-vous par téléphone ou par mail avec un responsable de la structure pour établir un dossier valable pour une année civile. Les pièces à fournir pour toute nouvelle inscription sont :

- Copie du livret de famille
- Copie du dernier avis d'imposition
- Copie des pages vaccins de l'enfant du carnet de santé
- Copie de votre carte de mutuelle en cours de validité

↘ Réservation des accueils :

Toute réservation ou annulation d'un accueil doit se faire au plus tard la veille avant 9h00, sur les feuillets de réservation disponibles à l'accueil de la structure.

↘ NOUVEAUTÉ cette année :

Les réservations, annulations et paiements peuvent se faire en ligne sur le portail familles de l'Accueil de Loisirs. Vous y trouverez également toutes les informations utiles concernant la structure (menus de la cantine, plannings des activités, règlement intérieur, dates et horaires des sorties...).

ACM BORNEL

Accueil Bornel

🏠 23 bis, rue du 8 mai 1945 - 60540 Bornel
☎ 03 44 08 47 43 ou 09 61 58 76 09

Accueil d'Anserville

🏠 4 Rue Chauffour, Anserville - 60540 BORNEL
☎ 03 44 08 45 89

✉ acm.bornel@ilep-picardie.com

🌐 Portail Familles : acm-bornel.portail-familles.net



LES ASSISTANTES MATERNELLES

BORNEL

↘ Mme BISSON

🏠 25 Rue Costes et Bellonte
☎ 03 44 08 81 75

↘ Mme CANTREL

🏠 29 Rue Pasteur Pavillon N°13
☎ 06 63 04 85 55
☎ 09 83 21 97 19

↘ Mme CASTILLE

🏠 1 Impasse des Matricaires
☎ 03 44 08 47 52

↘ Mme CHATIR

🏠 11 Lotissement le Briquet
☎ 09 73 16 74 80

↘ Mme COSSART

🏠 3 Chemin des Plantes
☎ 06 72 57 31 37

↘ Mme DA VEIGA COSTA

🏠 33 Clos d'Outreville
☎ 03 44 08 49 61
☎ 06 64 07 05 51

↘ Mme DENNERY

🏠 14 Rue du Bonheur
☎ 03 44 08 47 65
☎ 06 21 35 06 22

↘ Mme DOMENGE

🏠 23 Clos d'Outreville Im. Berger
☎ 03 44 05 14 29
☎ 07 86 60 20 45

↘ Mme DOS SANTOS

🏠 4 Impasse Pourpier Boutons d'Or
☎ 03 44 08 30 70

↘ Mme DUCHAZAUBENEIX

🏠 12 Rue des Boutons d'Or
☎ 03 44 08 35 81
☎ 06 79 73 91 81

↘ Mme DUMONT

🏠 5 Rue de l'Aulnaie
☎ 03 44 08 77 05

↘ Mme DUNEUFGERMAIN

🏠 39 Clos d'Outreville
☎ 03 44 08 49 80
☎ 06 58 23 55 72

↘ Mme EFFNER

🏠 5 Bis Rue du Pont Saint Jacques
☎ 06 49 84 41 43

↘ Mme FAULLE

🏠 20 Lotissement le Briquet
☎ 03 44 08 91 68
☎ 06 16 53 77 97

↘ Mme FONTAINE

🏠 18 Rue des Boutons d'Or
☎ 03 44 08 46 34

↘ Mme GERARD

🏠 30 Rue Norbert Deschaintres
☎ 03 60 36 19 35

↘ Mme GLASSET

🏠 8 Parc de l'Aulnaie Bât Ravel
☎ 03 44 45 29 38
☎ 06 26 24 54 36



ERPC. Simon



PLOMBERIE CHAUFFAGE

POSE CHAUDIÈRE GAZ / FIOUL

TRAITEMENT DE L'EAU / ADOUCISSEUR

CRÉATION / RÉNOVATION DE SALLE DE BAINS

03 44 05 72 32 / 06 20 00 88 18

20 rue Georges Perrichon - 60570 ANDEVILLE
erpc.simon@laposte.net



FranceShop

Spécialiste de l'encadrement, loisirs créatifs, déco, signalétique... et articles affiliés

POUR LES PROFESSIONNELS & LES PARTICULIERS

Retrouvez nos produits sur nos sites thématiques :



Nous contacter
service@franceshop.fr
site : franceshop.business.site

7, rue J.B Néran - 60540 BORNEL - 03 44 12 24 12



Conception / Réalisation / Régie



Siège social :

LE GIULIA - 825, rue Ampère - CS10511
13593 AIX-EN-PROVENCE Cedex3

Agence régionale :

Centre d'Affaires Rosny II
112, av. du Général de Gaulle
93118 Rosny-sous-Bois cedex
Tél. 01 48 48 70 70 - Fax 01 48 50 90 51



Reproduction interdite - Modèle déposé
Dépôt légal 2^e trimestre 2018

Cette Publication est éditée par

www.emf-editions.fr • contact@emf-editions.fr

Guide Pratique // Commune nouvelle de Bornel // 2018-2019

➤ Mme GODINHO SOUSA

🏠 3 Rue du Noyer
☎ 06 51 37 19 96

➤ Mme GONTIER

🏠 27 Rue Costes et Bellonte
☎ 03 44 08 71 70

➤ Mme GRENON

🏠 15 Boulevard de Belle-Eglise
☎ 06 48 51 83 51

➤ Mme HARLEUX

🏠 21 Allée de la Bergerie
☎ 03 44 08 45 80
☎ 06 66 86 99 29

➤ Mme HAUTON

🏠 2 Rue de l'Eglise
☎ 03 44 08 65 31

➤ Mme HIBERTY

🏠 21 Rue Geoffroy de Kergorlay
☎ 03 64 19 61 13

➤ Mme LEBREUILLY

🏠 26 Rue Alphen
☎ 06 60 22 87 36

➤ Mme MORANTIN

🏠 31 Rue Alphen
☎ 03 44 08 88 80
☎ 06 14 38 04 88

➤ Mme NASSOR

🏠 32 Rue Louis Denoual
☎ 09 83 55 59 32
☎ 06 19 83 63 65

➤ Mme PEDRO

🏠 14 Lotissement La Tréfilerie
☎ 03 44 08 99 21
☎ 09 54 48 36 52

➤ Mme SAPIS

🏠 15 allée des Roses
☎ 03 44 08 06 32

➤ Mme TERROY

🏠 12 Rue Lamartine Appt 7 Bât B
☎ 06 61 28 95 48

➤ Mme THIEFINE

🏠 11 Résidence Balavoine
☎ 03 44 08 33 43

➤ Mme VAZ MARIA DA LUZ

🏠 14 Rue Louis Denoual
☎ 03 44 08 56 45

FOSSEUSE

➤ Mme CANNET

🏠 53 Les Hauts de Fosseuse
☎ 03 44 08 47 25

➤ Mme DA SILVA LAGE

🏠 27 Rue Vert Galant
☎ 09 53 39 21 16

➤ Mme MAYOT

🏠 47 Rue du Vert Galant
☎ 03 44 22 56 74

➤ Mme ROUSSEL

🏠 26 Rue Chantepie
☎ 03 44 08 51 54
☎ 09 52 16 60 26

➤ Mme DE OLIVEIRA MARINHO

🏠 13 Rue Blanc Fossé
☎ 03 44 22 62 65

➤ Mme STAVROU

🏠 7 Les Hauts de Fosseuse
☎ 06 29 80 41 31
☎ 09 82 57 82 63

ANSERVILLE

➤ Mme BOISBUNON-MIOT

🏠 30 Rue de Bornel Anserville
☎ 03 44 08 50 92
☎ 06 60 21 85 94

MAM

MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES À BORNEL

➤ Le Wagon des Tchou Pinous

🏠 72 rue Pasteur à Bornel
Sophie, Charlotte et Magali
☎ 09 54 71 77 47
✉ lewagandestchoupinous@yahoo.fr
📧 @lewagandestchoupinous



COACH STEPHY

NOUVEAU CABINET

Stéphanie BONNIOT

DIÉTÉTICIENNE - NUTRITIONNISTE

Programmes personnalisés
avec un travail sur
la diététique,
l'activité physique
et le comportemental



25 Grande Rue
60540 Puisseaux le Hauberger
Tél. 06 09 76 40 61
stephy@coachstephy.com
www.coachstephy.com



OSTÉOPATHE CELIA-ROSE BRANCHE



ADULTES, ENFANTS, NOURISSONS,
FEMMES ENCEINTES, SPORTIFS

☎ : 07.67.19.10.59
✉ : b.celiarose@gmail.com
🏠 : 2/4 rue Jeanne d'Arc 60540
Bornel
👩‍⚕️ : Sur rendez-vous, au cabinet ou
à domicile

Prise de rendez-vous possible sur DOCTOLIBFR

Diplômée de l'ESO Paris. Certifiée en pédiatrie.



Santé

Médecins généralistes

👉 Dr. Éric JOAILLIER

Cabinet Médical
🏠 2/4 Rue Jeanne d'Arc
60540 Bornel
☎ 03 44 08 44 65

🕒 Consultations sur rendez-vous :

- Lundi - Mercredi et Vendredi :
de 9H00 à 11H00
et de 15H00 à 19H15
- Mardi : de 9H00 à 11H00
et de 15h00 à 18h00
- Samedi : de 8H45 à 12H00
- Absent le Jeudi toute la journée

👉 Dr. Virginie DAZIN

Cabinet Médical
🏠 2/4 Rue Jeanne d'Arc
60540 Bornel
☎ 03 44 08 53 24

🕒 Consultations sur rendez-vous :

- Lundi - Mardi - Jeudi
et Vendredi :
de 9H00 à 11H00
et de 15H00 à 19H15
- Mercredi : de 17H00 à 19H30
- Absente le Samedi

👉 Dr. François SELLIER

🏠 52 C Rue Pasteur
60540 Bornel
☎ 03 44 08 46 30

🕒 Consultations :

- Lundi - Mercredi et Vendredi :
de 14H00 à 17H00
- Mardi : de 16H00 à 19H00
- Samedi : 9H30 à 12H00
- Sur rendez-vous le matin
de 7H30 à 9H30
et de 11H00 à 12H30
- Fermé le Jeudi



Cabinet dentaire

👉 Dr. Céline REBOH-BIJAOU
👉 Dr. Julien BIJAOU
👉 Dr. Sarah REBOH
👉 Dr. Emmanuel CATALAN
👉 Dr. Charles TRIQUET
👉 Dr. Aurélie LACOUR
🏠 75 A Rue Louis Denoual
60540 Bornel
☎ 03 44 08 51 27

Infirmières libérales

👉 Mme Peggy CANTRELLE
👉 Mme Isabelle REVILLON
👉 Mme Aurélie LAFITTE
Cabinet d'infirmières
🏠 12 Au Bord de l'Esches
60540 Bornel
☎ 03 44 02 48 93

Pharmacie

👉 Pharmacie de Bornel
🏠 48 Rue Pasteur
60540 Bornel
☎ 03 44 08 50 33
🕒 Horaires d'ouverture :
• Du Lundi au Vendredi
de 9H00 à 12H15
et de 14H30 à 19H45
• Le Samedi de 9H00 à 14H00



Masseurs - Kinésithérapeutes

➤ **M. Patrick LEGER**
 🏠 4 Rue Norbert Deschaintres
 60540 Bornel
 ☎ 03 44 08 52 49

➤ **Mme Micheline LAPORAL**
Cabinet Médical
 🏠 2/4 Rue Jeanne d'Arc
 60540 Bornel
 ☎ 01 82 83 91 12

Ostéopathe

➤ **Mme Célia-Rose BRANCHE**
Cabinet Médical
 🏠 Rue Jeanne d'Arc
 60540 Bornel
 ☎ 07 67 19 10 59

Pédicure - Podologue

➤ **Mme Fabienne DEGIOANNI**
 🏠 17 Rue Pasteur
 60540 Bornel
 ☎ 03 44 08 58 01

Orthopédiste Orthésiste

➤ **Mme Stéphanie LEGENDRE**
 🏠 12 Au Bord de l'Esches
 60540 BORNEL
 ☎ 06 48 00 63 84
 ✉ stephanie.legendre17@gmail.com

Cabinet d'orthophonie

➤ **Aurélié BOST FERREIRA**
Cabinet Médical
 🏠 2/4 Rue Jeanne d'Arc
 60540 Bornel
 ☎ 01 82 83 91 02

Sage-femme

➤ **Mme Cécile JOUAN**
 🏠 45 Place de l'Hôtel de Ville
 60230 Chambly
 ☎ 06 80 03 15 94
 ✉ mcjouan@hotmail.fr

Pédiatrie

➤ **Dr. Salime GOULAMHOUSSEM**
 🏠 105 rue Martyrs de la Résistance
 60110 Méru
 ☎ 03 44 08 31 33

Ophthalmologie

➤ **Dr. Frédéric BACHOUR**
 🏠 1 Bis rue Gambetta
 60110 Méru
 ☎ 09 60 07 25 89

➤ **Dr. Jean-Paul LEVENEUR**
 🏠 110 rue Martyrs de la Résistance
 60110 Méru
 ☎ 03 44 22 34 34

Laboratoires d'analyses

➤ **Biomag Laboratoire
de Chambly**
 🏠 23 place Charles de Gaulle
 60230 Chambly
 ☎ 01 30 28 80 07

➤ **Laboratoire Martin PEYSSIES**
 🏠 2 rue Charles Boudeville
 60110 Méru
 ☎ 03 44 52 02 62

Oto-rhino-laryngologiste

➤ **Dr. Martine LERAT-CARON**
 🏠 18 Avenue Victor Hugo
 60110 Méru
 ☎ 03 44 22 10 80



Structure service à la personne

➤ **D'A Dom**
 🏠 9 Rue Carnot
 60540 Bornel
 ☎ 03 44 89 33 68
 ✉ adom.oise.60@gmail.com

Hôpitaux

➤ **Centre hospitalier
intercommunal des Portes
de l'Oise**
 🏠 25 rue Edmond Turcq
 95260 Beaumont-sur-Oise
 ☎ 01 39 37 15 20

➤ **Clinique Conti**
 🏠 3 Chemin des Trois Sources
 95290 L'Isle-Adam
 ☎ 08 26 96 89 68

Taxis - Transports médicaux

➤ **Chantaxi**
 🏠 7 Rue du 11 Novembre
 60540 Bornel
 ☎ 06 23 51 59 14

➤ **Taxi Bornel Anar Georges**
 🏠 10 Allée de la Rochefoucauld
 93390 Clichy-sous-Bois
 ☎ 06 22 75 89 90
 ✉ taxibornel@yahoo.com

➤ Promesse Taxi

Yassine DERRAZ
 🏠 7 rue d'Anjou - appartement 365
 60000 BEAUVAIS
 ☎ 06 23 51 59 14

➤ **Pascal PETIT**
 🏠 12 Grande Rue
 60540 Puisieux-le-Hauberger
 ☎ 06 11 95 28 98
 ☎ 03 44 66 22 69

➤ **Aéro Oise Taxi**
 🏠 2 Rue de la Landrelle - Anserville
 60540 Bornel
 ☎ 06 75 03 06 66

➤ **GUEDES VTC**
 🏠 23 Grande Rue - Anserville
 60540 Bornel
 ☎ 09 53 50 12 81

Ambulances

➤ **Ambulances CARLIER**
 🏠 1 rue Hubert Cromback
 60149 Saint-Crépin-Ibouvillers
 ☎ 03 44 08 73 31

Centre de rééducation

➤ **Aqua Kine Santé**
 🏠 5 Chemin des Trois Sources
 95290 L'Isle-Adam
 ☎ 01 34 08 21 19
 ✉ secretariat@aquakinesante.fr

Maison départemen- tale de la solidarité

🏠 7 rue François Truffaut
 60110 Méru
 ☎ 03 44 10 74 30

Cliniques vétérinaires

➤ **Drs DIRN**
 🏠 157 Av Aristide Briand
 60230 Chambly
 ☎ 01 34 70 53 53

➤ **Thierry DUBRAY-VAUTRIN**
 ➤ **Franck KRITCHMAN**
 🏠 Bd Esches
 60110 Méru
 ☎ 03 44 23 36 46

➤ **Evolia**
 🏠 43 Avenue du Chemin Vert
 95290 L'Isle-Adam
 ☎ 01 34 69 10 16

Radiologie médicale

➤ **Cabinet radiologie de Méru**
 🏠 24 Rue de la Cité Marquant
 60110 Méru
 ☎ 03 44 22 01 18



Numéros utiles

➤ Pharmacies de garde

☎ 3237*
ou sur le site www.3237.fr
Après 21h, se présenter au commissariat central qui contactera la pharmacie.

➤ Drogues, alcool, tabac info service

☎ 113

➤ Réception et orientation des personnes malentendantes vers les autres numéros d'urgence

☎ 114

➤ Accueil sans domicile fixe

☎ 115

➤ Allo enfance maltraitée et adultes en difficulté

☎ 119

➤ Urgence sociale (enfants disparus)

☎ 116 000

➤ Harcèlement

☎ 3020

➤ Sida Info Service

☎ 0 800 840 800 (N° Vert)

➤ Écoute Cancer

☎ 0 810 810 821

➤ Écoute Alcool

☎ 0 811 91 30 30

➤ Alcooliques anonymes

☎ 03 44 53 68 68

➤ Écoute Cannabis

☎ 0 811 91 20 20

➤ Écoute suicide

☎ 01 45 39 40 00

➤ Planning familial

☎ 06 09 10.61 09

➤ Dépannage EDF

☎ 0 810 333 080

➤ Dépannage GDF

☎ 0 810 433 080

➤ Centre Anti-Poison (Paris)

☎ 01 40 05 48 48



Communication Information

Les moyens de communications et d'informations

Ils sont au nombre de cinq :

COMMUNE NOUVELLE DE BORNEL :

La commune publie 4 bulletins municipaux dans l'année (Mars, Juin, Septembre, Décembre). Un exemplaire de celui-ci est distribué dans tous les foyers.

LA GAZETTE DES FESTIVITÉS :

Publiée au gré des manifestations à venir, un exemplaire est distribué dans tous les foyers.

LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE :

🌐 www.bornel.fr

Le site est organisé en différentes rubriques, simples et bien identifiées, afin de faciliter la navigation et la recherche d'informations (histoire de la ville, démarches administratives, comptes rendus des conseils municipaux, galerie photos...)

LA PAGE FACEBOOK :

📘 [Ville de Bornel](#)

LE PANNEAU ÉLECTRONIQUE :

Situé sur la place du marché



Les réunions de quartiers

Ces réunions entre l'équipe municipale et les administrés des trois communes se déroulent une fois par an.

Elles sont l'occasion d'échanger des idées, des informations sur les projets à venir.

C'est aussi l'occasion de prendre connaissance des difficultés que peuvent rencontrer les habitants au quotidien mais aussi de connaître leurs attentes.





Associations



UNION BOULISTE

M. ADAM
 9 rue des hortensias
 60110 AMBLAINVILLE
 ☎ 06 78 61 15 14
 ✉ christine.adam61@orange.fr

CHASSE

M. TOUSSAINT
 255 rue des sources
 60110 ESCHES

ASSOCIATION GENEALOGIQUE DE L'OISE

Mme ROZALSKI
 9 allée des capucines
 60540 BORNEL
 ☎ 03 44 08 55 87
 ✉ tabledecennalesoise@live.fr
 🌐 agoise.free.fr

VOLLEY & BADMINTON

M. LEDRU
 55 rue du vert galant
 Fosseuse
 60540 BORNEL
 ☎ 06 58 69 34 30
 ✉ christophe.ledru@gmail.com

LES BORNIOIS - THEATRE

M. CRABBE
 4 rue de Fayel
 60730 CAUVIGNY
 ☎ 06 08 83 66 18
 ✉ precitime@wanadoo.fr

JUDO & GYMNASTIQUE

Mme LE TROADEC
 6 allée des iris
 60540 BORNEL
 ☎ 03 44 08 52 78
 ✉ pierrePLT@aol.com

GO WEST DANCERS DANSE COUNTRY

Mme MONMIREL
 39 les Hauts de Fosseuse
 Fosseuse
 60540 BORNEL
 ☎ 06 61 90 42 26
 ✉ info@go-west-dancers.com
 🌐 www.go-west-dancers.com

ASSOCIATION DES JEUNES DE FOSSEUSE GYM, BOXE ET DANSE DE SALON

Mme HEUDRON
 Mairie de Fosseuse
 Fosseuse
 60540 BORNEL
 ☎ 03 44 08 44 18
 ✉ ajfosseuse@gmail.com

ASSOCIATION DES PARENTS ANSERVILLE - FOSSEUSE

Mme DASILVA
 103 bis rue du vert galant
 Fosseuse
 60540 BORNEL
 ☎ 09 53 39 21 16
 ✉ soso.perso@live.fr

U.M.R.A.C. ANCIENS COMBATTANTS

M. BLANCHARD
 4 route de Saint Lubin
 60540 BORNEL
 ☎ 03 44 08 59 54

TENNIS

M. FOVIAU
 15 avenue des Fouaches
 60540 BORNEL
 ☎ 03 44 08 52 96
 ☎ 06 62 47 52 96

ALERTE SPORTIVE BORNEL FOOTBALL

M. LOTHER
 4 la Tréfilerie
 60540 BORNEL
 ☎ 03 44 08 36 80

LES RENARDS DE BORNEL TIR A L'ARC

M. MILLE
 273 rue des marchands
 60230 CHAMBLY
 ☎ 01 34 70 75 67
 ☎ 06 23 34 60 74
 ✉ albert.mille@neuf.fr

BABY GYM

Mme LE TROADEC
 6 allée des iris
 60540 BORNEL
 ☎ 03 44 08 52 78
 ✉ pierrePLT@aol.com

BIEN ETRE EN SOI - YOGA

Mme MASCLET
 11 rue d'Hanvoile
 60540 ANSERVILLE
 ☎ 06 28 20 28 58

BOXE

M. LEMOINE
 10 allée des roses
 60540 BORNEL
 ☎ 06 12 65 54 71

MC DANSE, MODERNE JAZZ COMEDIE MUSICALE EVEIL A LA DANSE

M. COUDOIN
 85 rue Louis Denoual
 60540 BORNEL
 ☎ 06 81 35 43 05
 ✉ mc.danse@hotmail.com

CLUB DES CHEVEUX D'ARGENT

Mme SZYPOWSKI
 10 rue Jeanne d'Arc
 60540 BORNEL
 ☎ 03 44 08 50 01

L.A.B. LOISIRS ANIMATIONS BORNEL

Mme ORGER
 11 rue Augustin Vermand
 60540 BORNEL
 ☎ 03 44 08 38 50

ORCA - CLUB CIBISTE

Mme LEGRAND
 16 bvd Belle-Eglise
 60540 BORNEL
 ☎ 03 44 08 58 23

LA TRUITE BORNELLOISE PECHE

M. JOPEK
 69 rue Florentin Gaudeffroy
 60230 CHAMBLY
 ☎ 01 34 70 58 78
 ✉ jean.jopek@sfr.fr
 🌐 cartedepeche.fr

BOUQUIN'AGE

Mme BOISBUNON-MIOT
 14 rue du bonheur
 60540 BORNEL
 ☎ 06 60 21 85 94

REVEIL DE BORNEL MUSIQUE

Mme JOAILLIER
 15 route de Saint Lubin
 60540 BORNEL
 ✉ ecoledemusique@hotmail.fr

LES CHEMINS POUR LA MEMOIRE

Mme LECOMTE
 22 rue Costes et Bellonte
 605470 BORNEL
 ☎ 06 12 17 63 66
 ✉ cheminmemoire60@gmail.com

BAILA COMINGO DANSES, ZUMBA, SPORT SENIORS ET RELAXATIONS

M. DHONT
 7 lotissement le Briquet
 60540 BORNEL
 ☎ 06 63 87 45 89
 🌐 www.bailacomingo.fr

LES AMIS CHASSEURS

M. CABOCHE
 24 rue Chauffour
 Anserville
 60540 BORNEL

LES CONTES DE LA TETE A CANNE - THEATRE

M. GEBEL
 3 rue d'Anvoile
 Anserville
 60540 BORNEL
 ☎ 03 44 02 51 82
 ✉ alain.lateteacanne@gmail.com
 🌐 lescontesdelateteacanne.e-monsite.com

FOOTBALL CLUB ESCHES FOSSEUSE

M. FROUARD
 ☎ 06 88 03 26 62
 Mairie de Fosseuse
 60540 BORNEL
 ✉ eric.frouard@orange.fr

CLUB DU VERT GALANT

Mme LEMAITRE
 38 les Hauts de Fosseuse
 60540 BORNEL
 ☎ 03 44 08 51 77
 ☎ 06 82 75 37 63

SCRAP IS BORN' SCRAPBOOKING

Mme MARQUISE
 ☎ 06 82 37 93 86
 ✉ scrapisborn@gmail.com

COMITE DES FETES FOSSEUSE

M. OLIVIER
 8 rue Chantepie
 Fosseuse
 60540 BORNEL

LES SPARTIATES DE BORNEL ROLLER, O.J.S.S.

M. CALLEN
 214 rue de l'église
 60370 BERTHECOURT
 ☎ 06 87 98 26 49
 ☎ 06 50 99 32 78

LES PARENTS D'ELEVES DU COLLEGE

Mme CORDOBA
 2 rue de Fresnoy
 60540 BELLE-EGLISE
 ☎ 03 44 08 89 84
 ✉ amicalecollegebornel@gmail.com

MAM - MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLE

72 rue Pasteur
 60540 BORNEL
 ☎ 06 85 91 14 09 (Sophie)
 ☎ 06 21 90 82 14 (Magali)
 ☎ 06 79 44 56 51 (Charlotte)
 ✉ lewagondestchoupinous@yahoo.fr
 🌐 [@lewagondestchoupinous](https://www.facebook.com/lewagondestchoupinous)

CLUB AIKITAI ZEN DE BORNEL

M. LIM
 ☎ 06 52 09 82 29
 ✉ lim_laurent60@hotmail.fr



Commerçants/Artisans

LA POSTE

🏠 Rue Carnot
60540 BORNEL
☎ 03 44 08 16 80

CRÉDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE

Agence de Bornel
83 Rue Louis Denoual
60540 BORNEL
☎ 03 44 08 28 60
🌐 www.credit-agricole.fr



LES COMMERÇANTS ET ARTISANS

DAVID VINCENT

Salon de coiffure
🏠 3 A Rue Carnot
60540 BORNEL
☎ 03 44 08 59 66

NUANCES COIFFURE

Salon de coiffure
🏠 2 Rue Norbert Deschaintres
60540 BORNEL
☎ 03 44 08 56 66

ELOÏSE COIFFURE À DOMICILE

🏠 6 Rue Jeanne d'Arc
Appartement N°12
60540 BORNEL
☎ 06 61 19 65 46

LE SOIN DE SOIE

Institut de beauté
2 Rue Jeanne d'Arc
60540 BORNEL
☎ 01 82 83 91 16

LES SECRETS D'ELISSA

Amélie Meusnier
🏠 14 Rue du 11 Novembre
60540 BORNEL
☎ 06 02 10 71 36
✉ amelie@secrets-elissa.com
🌐 secrets-elissa.com

BOUCHERIE J.P.

🏠 6 Rue Carnot
60540 BORNEL
☎ 03 44 07 55 89

BOULANGERIE-PÂTISSERIE GN

🏠 5 Rue Carnot
60540 BORNEL
☎ 03 60 17 30 42

ÉPICERIE SITIS

🏠 55 Rue Louis Denoual
60540 BORNEL
☎ 03 44 08 52 52

CARREFOUR CONTACT

🏠 Rue Louis Denoual
60540 BORNEL
☎ 03 44 45 26 26

LA CIVETTE

Café - Tabac
🏠 6 Rue du 11 Novembre
60540 BORNEL
☎ 03 44 45 99 96

LE TROU NORMAND

Café - Tabac
🏠 33 Rue du Vert Galant
Fosseuse
60540 BORNEL
☎ 03 44 22 15 24

MANU AUTO-ÉCOLE

🏠 18 Rue Gambetta
60540 BORNEL
☎ 03 44 08 46 23

LA SERRE «BILA»

BILA Philippe
🏠 Rue de Montagny la Poterie
60540 BORNEL
☎ 03 44 08 59 04

SOS APPÂTS

🏠 Zone d'Activités d'Outreville
60540 BORNEL
☎ 09 81 18 49 89
☎ / 📠 03 44 08 49 89
✉ sosappatsdistribution@bbox.fr

STATION DE LAVAGE

🏠 Rue Denoual
60540 BORNEL
☎ 03 44 47 87 35

FRAISES DES VALLÉES

Fraises de mai à début juillet et autres produits locaux
🏠 Rue du Vert Galant
60540 BORNEL
☎ 06 08 60 44 60
✉ fraisesdesvallees@gmail.com

CLAIRE TOILETTAGE

Toilettage pour chiens
🏠 6 rue de la Mare Hameau de Courcelles
60540 BORNEL
☎ 06 14 57 20 41
📱 [claire.toilettage](https://www.facebook.com/claire.toilettage)

LES HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES

Vous êtes à la recherche d'une chambre d'hôtes, d'un gîte, d'un hôtel ? Ils sont tous référencés dans le guide touristique des Sablons disponible gratuitement à l'Office de Tourisme et sur le site internet 🌐 www.tourisme-sablons-nacre.fr



Chambres d'hôtes

LE MANOIR DU MÉNILLET

🏠 4 Route de Frouville
60540 BORNEL
☎ 03 44 45 46 68
☎ 06 75 62 32 63
✉ manoirdumenillet@orange.fr
🌐 www.lemanoirdumenillet.com

CHÂTEAU DE FOSSEUSE

🏠 104 Rue du Vert Galant
60540 FOSSEUSE
☎ 03 44 08 47 66
✉ chateau.fosseuse@orange.fr
🌐 www.chateau-de-fosseuse.com

Gîte

LA FERME DU ROY

🏠 4 Grande Rue
60540 ANSERVILLE
☎ 03 44 08 43 76
✉ contact@fermeduroy.com
🌐 www.fermeduroy.com

LES RESTAURANTS

AU COIN DE RUE

🏠 2 Rue Louis Denoual
60540 BORNEL
☎ 03 44 07 08 07
🌐 coin-de-rue.fr

AUX TROIS FLEURS

🏠 1 Rue de Fosseuse
Anserville
60540 BORNEL
☎ 03 44 08 43 70
🌐 www.aux3fleurs.fr

LA FERME DU ROY

🏠 4 Grande Rue
Anserville
60540 BORNEL
☎ 03 44 08 43 76
🌐 www.fermeduroy.com

FAMILY AU BON ACCUEIL

🏠 16 Rue Gambetta
60540 BORNEL
☎ 03 64 19 65 59
📱 [Au bon accueil.](https://www.facebook.com/AuBonAccueil)
Restaurant Franco-Portugais

LA RESTAURATION RAPIDE

LA BORNE

Distributeur de Pizzas 24/24
Plus d'infos sur le site facebook
📱 [@laborneapizza](https://www.facebook.com/laborneapizza)

PIZZA DÉLICE

Pizzeria
🏠 54 Rue Pasteur
60540 BORNEL
☎ 03 44 02 21 50



Chemins randonnées Fosseuse

➤ Sur les pas de la belle Fosseuse

7,1 km facile balisé PR

Carte IGN : 2212E Altitude +/- 55 126



Ce sentier vous propose une balade à travers les champs, à la découverte du paysage du Pays de Thelle. Vous partirez du château de la Belle Fosseuse et découvrirez le petit village typique d'Anserville.

Le Saut du Loup

A 50 minutes de Paris, des étangs de pêche à la truite dans l'Oise, dans un cadre agréable et verdoyant.

Venez profiter des joies de la pêche à la truite et de la détente, oubliez vos petits soucis.

Entouré de verdure entretenue, vous pouvez à loisir pique-niquer tout en vous consacrant à la surveillance de votre ligne. Pêche à la mouche autorisée.

N'hésitez pas à les consulter pour tout renseignement.

➤ Étangs du Saut du Loup

Rue Louis Denoual
60540 BORNEL

☎ 03 44 08 46 71

✉ sautduloup@wanadoo.fr

🌐 www.sautduloup.fr



Office du Tourisme des Sablons en Pays de Nacre

🏠 51 Rue Roger Salengro

60110 MERU

☎ 03 44 84 40 86

✉ contact@tourisme-sablons-nacre.fr

🌐 www.tourisme-sablons-nacre.fr

Musée de la Nacre et de la Tableterie

🏠 51 Rue Roger Salengro

60110 MERU

☎ 03 44 22 61 74

✉ contact@musee-nacre.com

Poney Club

Les Écuries de La Poterie sont situées dans l'Oise dans une ancienne ferme du 18^{ème} siècle.

N'hésitez pas à les contacter si vous désirez avoir des informations plus complètes.



➤ M. & Mme LHOTE

🏠 3 Rue Montagny la Poterie

60540 BORNEL

☎ 03 44 08 58 36

☎ 06 82 26 34 87

🌐 poneyclubbagnesdidier@free.fr



Loisirs

Circuit vélo Vexin

Notre commune est traversée par un parcours cyclotouristique. Cet itinéraire est le fruit du travail conjoint entre l'Office de tourisme des Sablons, la Communauté de Communes Vexin-Thelle, le Parc naturel régional du Vexin français et les Offices de tourisme de Gisors, et de Cergy-Pontoise-Porte du Vexin.



Le parcours proposé couvre une distance de 162 km pour un dénivelé cumulé de 1075 m.

Il se décompose en 6 étapes, Bornel se trouve sur l'étape 5 Méru - Auvers sur Oise (30 km)

Itinéraire sur la commune de Bornel :

➤ Fosseuse

- Rue du vert Galant

➤ Bornel

- Rue Louis Denoual
- Rue Lamartine
- Rue Pasteur
- Rue du Menillet
- Route de Frouville

Nous vous invitons à découvrir cet itinéraire en téléchargeant le topo guide sur le site :

🌐 www.tourisme-sablons-nacre.fr

City Stade Fosseuse



Aire de jeux Bornel «Jean Rozalski»



DUBOIS AUTO PIÈCES

Vente de pièces détachées
automobiles de toutes marques.

Outillage, produits d'entretien,
plaque d'immatriculation, quincaillerie.

03 44 22 18 73



dubois-autopieces@orange.fr
21, Rue des Hortensias, 60110 Amblainville

**PERMIS B
PERMIS AAC**

5, rue des 17 Martyrs - 60570 Andeville
Tél. 03 44 05 17 73
andvilautoecole@yahoo.fr

**TAXI
PASCAL PETIT**

12 grande Rue - 60540 PUISEUX-LE-HAUBERGER

🏠 **03 44 66 22 69**
📞 **06 11 95 28 98**

Réservations - Hôpitaux
Aéroports - Gares - Hôtels
Dialyses - Rayons - Etc...

RM 60012469255 - Agréé CPAM 60254018.9

**CONTROLE TECHNIQUE
AUTOMOBILE**

NORISKO PERSAN
ECPA

7 route de Clermont
95340 PERSAN

DU LUNDI AU SAMEDI
AVEC OU SANS
RENDEZ-VOUS

Tél. **01 39 37 03 74**
Fax. **01 39 37 90 07**
ctepca@orange.fr

Entreprises

➤ A2LDS

Informatique

🏠 2 bis rue du vert bois
ANSERVILLE
60540 BORNEL
☎ 03 44 49 34 15

➤ ACEL ESPACES VERTS

Clôtures Barrières Paysagiste

🏠 3 Rue Emile Louyot
Z.A D'OUTREVILLE
60540 BORNEL
☎ 03 44 05 20 69

➤ ACOMA

Audit conseils

🏠 Z.A D'OUTREVILLE
60540 BORNEL

➤ AGBT-TCE

Construction Maisons

31 Rue du Noyer
60540 BORNEL

➤ AKADAMI

Matériels et Logiciels Informatique

🏠 10 Rue de Dieudonne
ANSERVILLE
60540 BORNEL
☎ 01 30 10 90 30

➤ ANTILOP'EXPRESS

Transport express

🏠 9 Cité Languedoc
60540 BORNEL
☎ 06 26 38 48 55

➤ ARAB SAID

Bricolage Jardinage Nettoyage
restauration de pièces métalliques
anciennes

🏠 3 Rue Gambetta
60540 BORNEL
☎ 06 44 82 79 16

➤ ASM

Entreprise de Bâtiment

🏠 11 A rue Louis Denoual
60540 BORNEL
☎ 06 12 13 89 92

➤ ASSISTANCE LOGISTIQUE ET TECHNIQUE

🏠 17 Parc du Chateau
FOSSEUSE
60540 BORNEL

➤ ATELIER MECANIQUE CANTRELLE

Mécanique Générale Chaudronnerie

🏠 1 Rue Jean-Baptiste Neron
Z.A D'OUTREVILLE
60540 BORNEL
☎ 03 44 08 45 90

➤ A-Z TECH UV

Vente produits imprimerie

🏠 2 Allée de la Samsonne
60540 BORNEL
☎ 03 44 07 47 64

➤ BATICEL

Toutes activités de trx Génie Civil ou
bâtiment

🏠 5 Chemin de la Pompe
60540 BORNEL
☎ 06 15 26 83 01

➤ BUTIN-SEDIC / SANET

Vidange Curage Déchetterie

🏠 Z.A D'OUTREVILLE
60540 BORNEL
☎ 03 44 08 53 53

➤ CRM

Entreprise de Bâtiment

🏠 3 Chemin de la Pompe
60540 BORNEL
☎ 06 74 34 93 75

➤ CABOCHE THIERRY

Entretien des Espaces verts

🏠 22 Rue du Chaufour
ANSERVILLE
60540 BORNEL
☎ 03 44 08 43 16

➤ CANDELYS

Prestations conseils services
assistance et formation

🏠 15 Grande Rue
ANSERVILLE
60540 BORNEL
☎ 06 87 77 57 60

➤ CAR ASSURANCES RECOURS

Technicien expert assurance

🏠 16 Parc du Château
FOSSEUSE
60540 BORNEL
☎ 03 44 49 34 55

➤ CASALOCATION

Bâtiment

🏠 3 Ruelle de Page
FOSSEUSE
60540 BORNEL
☎ 03 44 08 75 56

➤ CELBIJ CONSEILS

Audits

🏠 77 Rue Louis Denoual
60540 BORNEL

➤ CEP

Couverture

🏠 1 Rue d'Anserville
ANSERVILLE
60540 BORNEL
☎ 06 07 40 42 44

➤ CHALLENGE SECURITE GARDIENNAGE

Gardiennage

🏠 3 Rue Jean Mermoz
60540 BORNEL

➤ COLAS BRUNO

Élagage Abattage

🏠 29 Rue Alphen
60540 BORNEL
☎ 03 44 08 46 62

➤ GORMOVE

Opérations industrielles
commerciales se rapportant
appareils prothèses cadre médical

🏠 8 Rue Emile Louyot
Z.A D'OUTREVILLE
60540 BORNEL
☎ 03 44 02 89 50

➤ DCS ENTREPRISE

Travaux maçonnerie

🏠 28 Rue Alphen
60540 BORNEL

➤ MARTEL FRÉDÉRIC

Espaces verts
 🏠 22 Rue du Vert Galant
 FOSSEUSE
 60540 BORNEL
 ☎ 03 44 52 86 60
 ☎ 06 76 33 94 16

➤ MAZBAT

Fumisterie Maçonnerie
 🏠 12 Rue du 11 Novembre
 60540 BORNEL

➤ MFJ

Maçonnerie
 🏠 4 chemin de la Pompe
 60540 BORNEL
 ☎ 03 44 08 34 66

➤ MJ MOTORS

Garage automobile
 🏠 2 Rue Louis Denoual
 60540 BORNEL
 ☎ 06 51 29 42 99

➤ MODUL'EAU L'ARTISAN DE VOTRE JARDIN

Paysagiste
 🏠 5 Rue du Vert Galant
 FOSSEUSE
 60540 BORNEL
 ☎ 03 44 08 32 28

➤ MOLLET PHILIPPE

Entretien espaces verts
 🏠 2 Clos des Lauriers
 60540 BORNEL
 ☎ 06 25 41 20 20

➤ NEC BAT ARBORE'TOM

Régie publicitaire, emplacements publicitaires et supports
 🏠 121 Rue du Vert Galant
 FOSSEUSE
 60540 BORNEL

➤ NOVASOL

🏠 2 Rue Jeanne d'Arc
 60540 BORNEL
 ☎ 06 63 19 03 37

➤ NPM AMÉNAGEMENT

Menuiserie
 🏠 Fosseuse
 60540 BORNEL
 ☎ 06 63 19 03 37

➤ OISE THERMIQUE

Génie climatique
 🏠 7 rue Jean baptiste Néron
 60540 BORNEL
 ☎ 03 64 19 79 99

➤ OMNIUM TECHNIQUE DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection Individuelle
 🏠 12 Rue Jean Baptiste Néron
 Z.A. D'OUTREVILLE
 60540 BORNEL
 ☎ 09 86 20 16 53

➤ PEROUSE MEDICAL SYMATESE

🏠 8 Rue Emile Louyot
 60540 BORNEL
 ☎ 03 44 02 89 50

➤ PETIT LUDOVIC

Abattage, débardage et trx forestiers
 🏠 Résidence la Peupleraie
 60540 BORNEL

➤ PL SCP

Sanitaire chauffage plomberie
 🏠 1 Rue du Blanc Fossé
 FOSSEUSE
 60540 BORNEL
 ☎ 06 62 57 27 03

➤ PRO RENOVATION BATIMENT

Réhabilitation locaux professionnels
 🏠 26 Rue Du Noyer
 60540 BORNEL
 ☎ 03 60 29 34 61

➤ RADIO SERVICE PLUS / BAYOT (SIÈGE) / H. CALL SYSTEMS

Radio Communication
 🏠 2 Rue Emile Louyot
 Z.A. D'OUTREVILLE
 60540 BORNEL
 ☎ 03 44 08 52 99

➤ RAYMOND LHEUREUX ET FILS

Désinfection désintoxications traitement des taupes
 🏠 7 Allée des Marguerites
 60540 BORNEL
 ☎ 03 44 08 51 74

➤ RONDEAU EQUITATION

Pension chevaux
 🏠 8 Route de Saint Lubin
 HAMEAU DE COURCELLES
 60540 BORNEL

➤ SANNIEZ BRUNO

Menuiserie
 🏠 125 Rue du Vert Galant
 FOSSEUSE
 60540 BORNEL
 ☎ 03 44 49 30 14

➤ SARL FIGUIER ET FILS

Entreprise de couverture
 🏠 3 Rue Emile Louyot
 Z.A. D'OUTREVILLE
 60540 BORNEL
 ☎ 03 44 08 51 50

➤ SOUDA

Achat et vente articles relevant du domaine de la mode
 🏠 8 Rue Louis Denoual
 60540 BORNEL

➤ STATION 95

Garage
 🏠 8 Rue Jean Baptiste Néron
 Z.A. D'OUTREVILLE
 60540 BORNEL

➤ TARI

🏠 13 Parc du Château
 FOSSEUSE
 60540 BORNEL

➤ TLI

Agence immobilière
 🏠 3 Rue Carnot
 60540 BORNEL
 ☎ 03 44 10 03 03

➤ TRANS GP FRET

Transport de marchandises
 🏠 Rue Jean Baptiste Néron
 Z.A. D'OUTREVILLE
 60540 BORNEL
 ☎ 03 44 08 42 90

➤ TRANSPORTS CAMOIT

Transports publics routiers marchandises
 🏠 4 Rue Jeanne d'Arc
 60540 BORNEL
 ☎ 03 65 97 03 06

➤ VP COUVERTURE

Charpente couverture
 🏠 7 Chemin de la Pompe
 60540 BORNEL

➤ DATA PLASTIQUE

Plastique
 🏠 1 Rue Emile Louyot
 Z.A. D'OUTREVILLE
 60540 BORNEL
 ☎ 03 44 08 49 12

➤ DE OLIVEIRA MARINHO JOSE

Vente produits liés à la distribution
 🏠 13 Rue du Blanc Fosse
 FOSSEUSE
 60540 BORNEL
 ☎ 03 44 22 62 65

➤ DECO IN PARIS

Stockage de meubles
 🏠 Z.A. D'OUTREVILLE
 60540 BORNEL

➤ DOS SANTOS BATIMENT

Travaux de Bâtiment
 🏠 66 Rue Pasteur
 60540 BORNEL

➤ EJS

Paysagiste
 🏠 4 Allée des Bleuets
 60540 BORNEL
 ☎ 03 44 08 41 90

➤ EMERGENCE

Nettoyage professionnels et particuliers
 🏠 22 A rue du 8 mai 1945
 60540 BORNEL
 ☎ 06 45 65 08 64

➤ ESPACES VERT JARDINS SERVICES

Entretien espaces verts
 🏠 29 Rue du Vert Bois
 ANSERVILLE
 60540 BORNEL
 ☎ 03 44 08 41 90

➤ FILETAGES INDUSTRIES

Mécanique
 🏠 6 Rue Jean Baptiste Neron
 Z.A. D'OUTREVILLE
 60540 BORNEL
 ☎ 03 44 08 54 21

➤ FLOREMY JARDINS

Paysagiste
 🏠 15 bis Grande Rue
 ANSERVILLE
 60540 BORNEL
 ☎ 06 60 63 89 92

➤ FORELEC

Electricité générale
 🏠 8 Ruelle de Page
 FOSSEUSE
 60540 BORNEL
 ☎ 03 44 52 86 60

➤ FRANCESHOP

Vente en ligne
 🏠 7 Rue Jean Baptiste Neron
 Z.A. D'OUTREVILLE
 60540 BORNEL
 ☎ 03 44 12 24 12

➤ GA NEGOCE 95

🏠 10 Rue Jean Baptiste Neron
 Z.A. D'OUTREVILLE
 60540 BORNEL
 ☎ 03 44 45 76 04

➤ GARAGE DE BORNEL

Garage automobile
 🏠 15 Rue Jean Baptiste Neron
 Z.A. D'OUTREVILLE
 60540 BORNEL
 ☎ 03 44 08 52 57

➤ GEO95

Réparation mécanique véhicules
 🏠 8 Rue Jean Baptiste Neron
 Z.A. D'OUTREVILLE
 60540 BORNEL

➤ GRAVINDUS

Gravure industrielle et signalétique
 🏠 Z.I LE PARADIS
 60540 BORNEL
 ☎ 03 44 08 20 00

➤ GRMC

Garage automobiles
 🏠 4 Rue Jeanne D'Arc
 60540 BORNEL
 ☎ 03 44 07 18 83

➤ GROUPE LORENTZ

Mécanique de précision
 🏠 19 Rue Jean Baptiste Neron
 Z.A. D'OUTREVILLE
 60540 BORNEL

➤ H CALL SYSTEMS

Ingénierie études techniques
 🏠 2 Rue Emile Louyot
 60540 BORNEL
 ☎ 03 44 08 52 99

➤ H2M INVEST

Prestations services
 🏠 75 Rue Louis Denoual
 60540 BORNEL

➤ HY CAR

Travaux publics
 marchandises routier
 🏠 32 Rue Louis Denoual
 60540 BORNEL

➤ JARDINEXT

Paysagiste
 🏠 11 Bis rue du Vert Bois
 ANSERVILLE
 60540 BORNEL
 ☎ 06 48 79 86 92

➤ JEAN MOUTIER (SARL)

Couverture plomberie et chauffage
 🏠 18 Rue du Bonheur
 60540 BORNEL

➤ KIPRODEV

Logiciels Progiciels
 Site Internet Formateur
 🏠 14 Rue de la Landrelle
 ANSERVILLE
 60540 BORNEL

➤ LA FRANCILIENNE DE COUVERTURE PLOMBERIE CHAUFFAGE

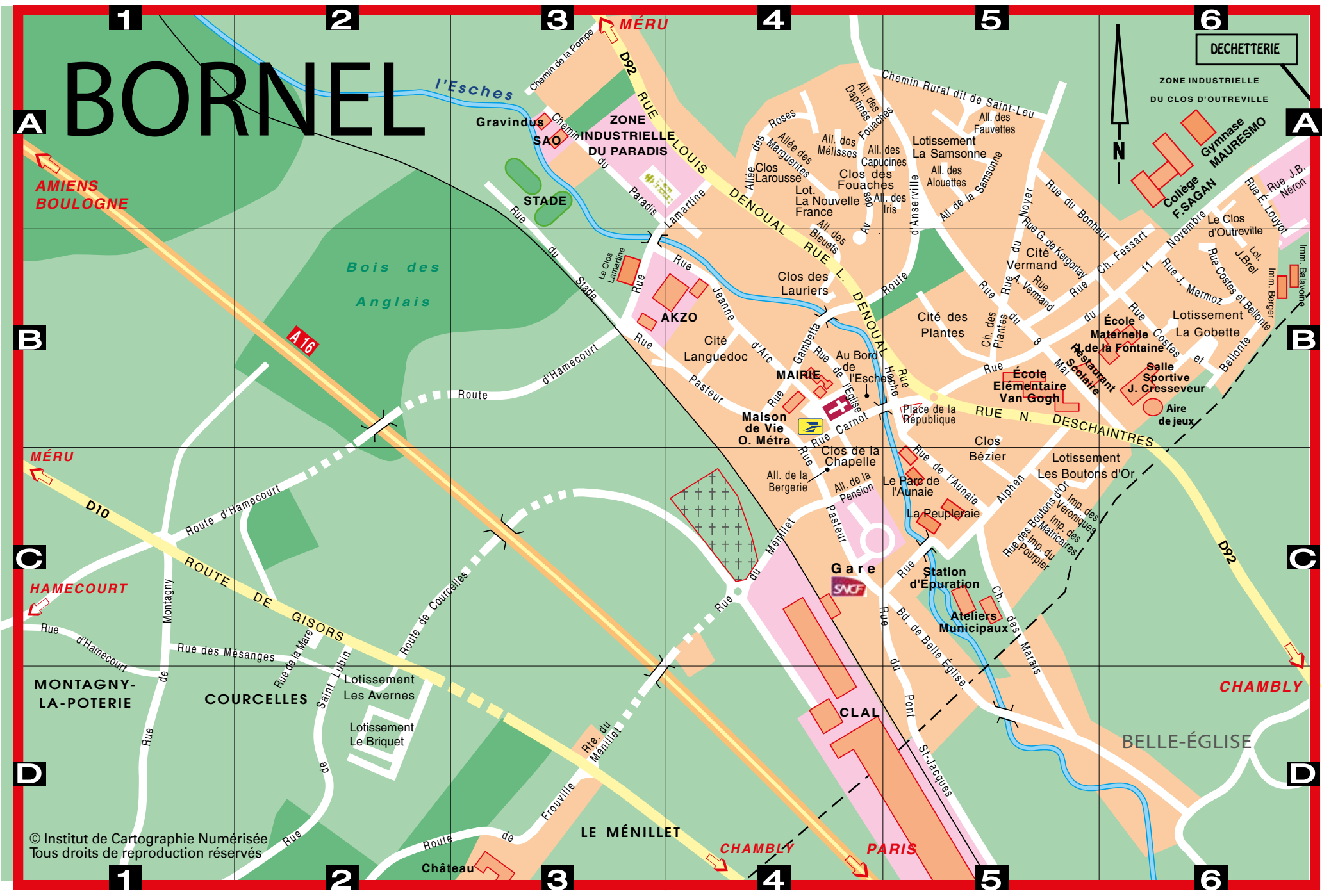
Couverture plomberie et chauffage
 🏠 Chemin du Paradis
 Z.I LE PARADIS
 60540 BORNEL
 ☎ 03 44 08 15 15

➤ LEBRONZE ALLOYS

Métallurgie
 🏠 11 Rue du Menillet
 60540 BORNEL
 ☎ 03 44 08 25 25

➤ LES JARDINS DE FOSSEUSE

Maraîchers
 🏠 Rue du Vert Galant
 FOSSEUSE
 60540 BORNEL
 ☎ 03 44 22 06 40



INDEX DES RUES

A

A5..... Alouettes (allée des)
 C5-B5 Alphen (rue)
 B4-A5..... Anserville (route d')
 B3-B4..... Arc (rue Jeanne d')
 B5-C5 Aulnaie (rue de l')
 D2 Avenes (lotissement les)

B

B6..... Balavoine (Immeuble)
 C5-D5 Belle-Eglise (boulevard de)
 B6..... Berger (Immeuble)
 C4 Bergerie (allée de la)
 B5-C5 Bézier (clos)
 B4..... Bleuets (allée des)
 A5-B6..... Bonheur (rue du)
 B4..... Bord de l'Esches (au)
 C5-C6 Boutons d'Or (lotissement les)
 D2 Briquet (lotissement le)
 B6..... Brel (rue Jacques)

C

A4-A5..... Capucines (allée des)
 B4-B5..... Carnot (rue)
 C4 Chapelle (clos de la)
 B6..... Costes et Bellonte (rue)
 C2-C3 Courcelles (route de)

D

A4..... Daphnées (allée des)
 A3-B5..... Denoual (Louis)
 B5-C6 Deschaintres (Norbert)

E - F

B4..... Eglise (rue de l')
 A5..... Fauvettes (allée des)
 B5-A6..... Fessart (rue Charles)
 B4-A4..... Fouaches (avenue des)
 A4-A5..... Fouaches (clos des)
 D2-D3..... Frouville (route de)

G

B4..... Gambetta (rue)
 C1-D3..... Gisors (route de)
 B6..... Gobette (lotissement la)

H

C1-D1 Hamecourt (d')
 C1-C2 Hamecourt (route d')
 B5..... Hoche (rue)

I - K

A4-A5..... Iris (allée des)
 A5-B5..... Kergorlay (rue Geoffroy de)

L

B3-A4..... Lamartine (rue)
 B3..... Lamartine (le clos)
 B4..... Languedoc (cité)

L

A4..... Larousse (clos)
 B4..... Lauriers (clos des)
 A6..... Louyot (rue Emile)

M

A5-B6..... 8 Mai (rue du)
 C5-D5 Marais (chemin des)
 D2-C2 Mare (rue de la)
 A4..... Marguerites (allée des)
 C5 Matricaires (impasse des)
 A4..... Méliesses (allée des)
 C4 Ménillet (rue du)
 D3 Ménillet (route du)
 B6..... Mermoz (rue Jean)
 C1-C2 Mésanges (rue des)
 D1-C1 Montagny (rue de)

N

A6..... Néron (rue J.B.)
 A4-B4 .Nouvelle France (lotissement la)
 B5-A6..... 11 Novembre (rue du)
 B5-A5..... Noyer (rue du)

O

B6..... Outreville (le clos d')

P

A3..... Paradis (chemin du)
 C5 Parc de l'Aulnaie (le)
 B3-C4 Pasteur (rue)
 C4 Pension (allée de la)
 C5 Peuplerie (la)
 B5..... Plantes (chemin des)
 B5..... Plantes (cité des)
 A3..... Pompe (chemin de la)
 C4-D5 Pont St-Jacques (rue du)
 C5 Pourpier (impasse du)

R

B5..... République (place de la)
 A4..... Roses (allée des)

S

A4-A5.... Saint-Leu (chemin rural de)
 D2 Saint-Lubin (route de)
 A5..... Samsonne (allée de la)
 A5..... Samsonne (lotissement la)
 A3-B3..... Stade (rue du)

T

B4..... Tréfilerie

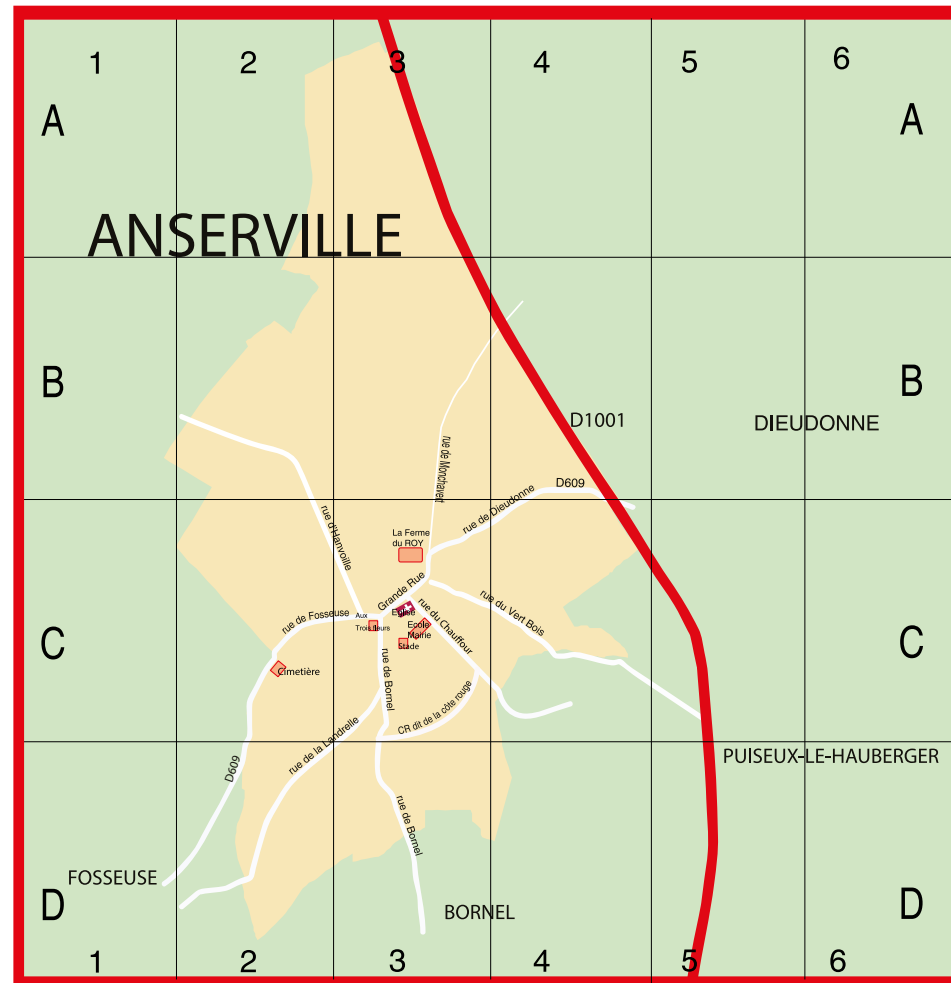
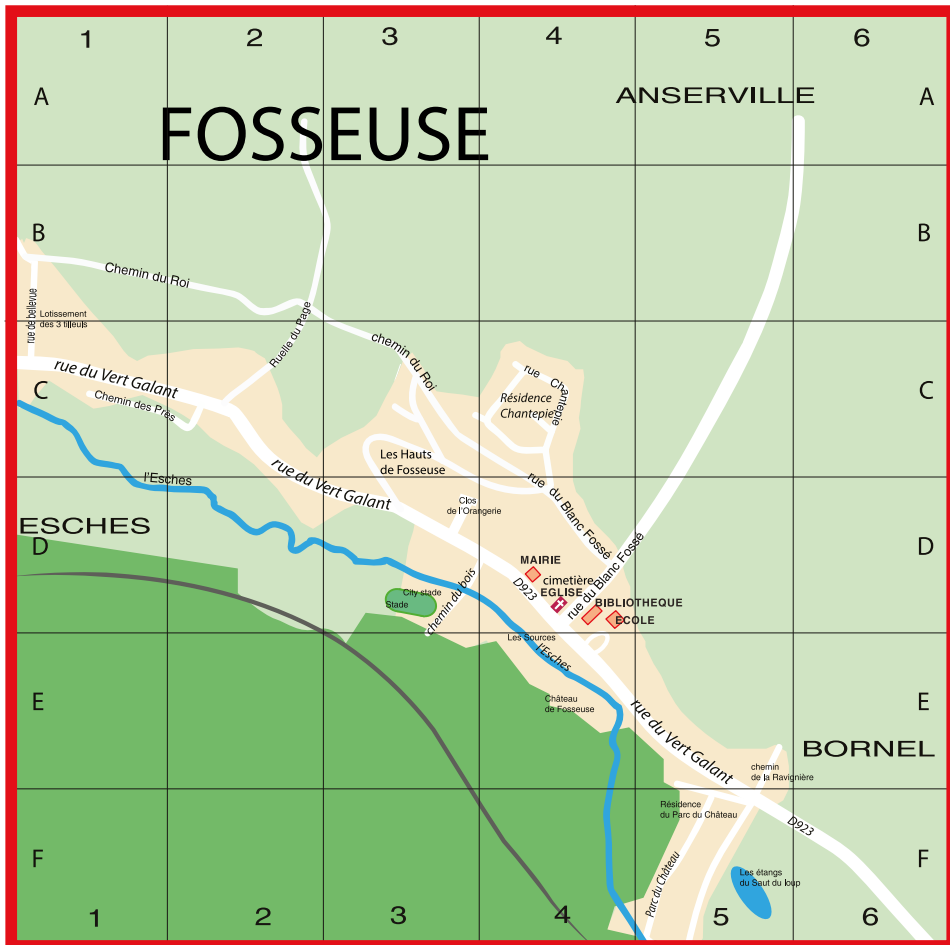
V

B5..... Vermand (rue Augustin)
 B5..... Vermand (cité)
 C5 Véroniques (impasse des)
 B4..... Villa des arts

BÂTIMENTS PUBLICS

B6..... Aire de jeu	B5-B6..... École Maternelle	B5-B6..... Restaurant Scolaire
C5 Ateliers Municipaux	Jean de la Fontaine	B6.... Salle Sportive Jean Cresseveur
C4 Cimetière	C4 Gare SNCF	A6..... Gymnase Mauresmo
A6..... Collège Françoise Sagan	B4..... Mairie	A3..... Stade
A6..... Déchetterie	B4..... Maison de Vie Olivier Métra	B6..... Tennis
B5..... École Élémentaire Van Gogh	B4..... Poste	





INDEX DES RUES

D3Chemin du Bois	C2-B2Ruelle du Page	D4Mairie
D4Rue du Blanc Fossé	E5.....Chemin de la Ravignière	D4Église cimetière
C4Rue Chantepie	B1-B2-C3Chemin du Roi	D4 . Bibliothèque (salle des Jonquilles)
C3-D3-D4 .Rue des Hauts de Fosseuse	C1-C2-D3-D4-E4-E5 .Rue du Vert Galant	D4École (salle polyvalente)
F5.....Parc du Château	E4.....Château de Fosseuse	F5.....Étangs du Saut du Loup
C1-C2Chemin des Prés	D3Stade et City Stade	

INDEX DES RUES

C3-D3Rue de Bornel	B2-C2-C3Rue d'Hanvoille	C3Aux Trois Fleurs
C3-C4-C5Rue du Chauffour	D2Rue de la Landrelle	C3Église
B4-C3Rue de Dieudonne	B3-C3Rue de Montchavert	C3École
C1-C2Rue de Fosseuse	C3-C4Rue du Vert Bois	
C3Grande Rue	C2Cimetière	



Malgré l'attention portée à la réalisation de ce guide, il est possible que d'éventuelles erreurs ou omissions se soient produites. Nous vous prions par avance de bien vouloir nous en excuser. Aussi, afin de faciliter la prochaine réactualisation de ce document, nous vous serions reconnaissants de nous faire parvenir les modifications éventuelles, vos suggestions ou vos critiques au service communication de la Mairie.



➤ **Directeur de la publication :**
Dominique TOSCANI

➤ **Responsable de la rédaction :**
Patrick GONTIER

➤ **Crédits photos :**
Mairie



🌐 www.mairie-bornel.fr

📍 [Ville de Bornel](#)

**MARC
DAIX**
Menuiserie

MENUISERIE BOIS RGE
ALUMINIUM - PVC ECO
artisan

06 13 55 67 46

Entreprise implantée dans l'Oise et le Val de l'Oise
avec 30 ans d'expérience. Qualifié QUALIBAT et RGE

Volet battant et roulant
Portes d'entrée et garage
Fenêtres
et bien sûr toute
la menuiserie intérieure



7, rue Alexandre Prachay - 95590 PRESLES
50, rue Norbert Deschaintres - 60540 BORNEL
menuiserieaiax@wanadoo.fr - Tél./Fax : 03 44 49 38 41

 **dalkia**
GROUPE EDF

" L'énergie est notre avenir,
économisons-la ! "

**AGENCE COMMERCIALE
PICARDIE**

275 rue Jules Barni
CS 70338
80003 AMIENS CEDEX 01

03 22 82 83 00

www.dalkia.fr



**La Francilienne
de Couverture**
**Plomberie
Chauffage**



Siège & Bureau :
ZI Le Paradis - 60540 BORNEL.
Tél. 03 44 08 15 15 - Fax 03 44 08 15 16
www-fepe.fr - www-fepe-60.fr

LC ramonage

**tubage de poêles
et cheminées bois**

Certificat de ramonage

Ramonage par le bas
45€ la prestation

06 31 64 17 28
lcramonage@gmail.com
N° de siret 81158470500016



Estimation
gratuite
de votre bien

Connectez-vous sur

www.aci-immo.com

1 mandat

1 interlocuteur
9 agences en réseau

VAL D'OISE (95) - OISE (60) - EURE (27)

30 professionnels
à votre service

3 rue Carnot - 60540 Bornel •  03 44 10 03 03

Retrouvez-nous aussi sur :



A.M.C

1, rue Jean-Baptiste Néron - Z.A. d'Outreville - 60540 BORNEL
B.P. 40132 - 60541 MERU CEDEX
Tél. 03 44 08 45 90 - Fax 03 44 08 59 49
amc.cantrelle@wanadoo.fr

Mécanique générale de précision - Tour - Fraisage - CN - Ajustage
Mécano-Soudure - Prototype - Petites et moyennes séries



AAZ LASER

Rue des Grands Prés - 60230 Chambly
Tél. 01 30 28 95 00
www.aaz-laser.com

SPÉCIALISTE EN DÉCOUPE LASER

Avec nos 20 ans d'expérience en Découpe Laser et Mécanique de Précision, notre équipe tient à cœur de vous servir.